

Séance ordinaire du conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, tenue le 23^e jour du mois de novembre 2021, à compter de 18 h 30, via l'application Teams.

Présences : Mesdames Sonia Desruisseaux (enseignante), Caroline Dumas (enseignante), Karine Henri-Bibeau (parent), Victoria Lamontagne (élève), Annik Lavigne (parent), Lyne Nadeau (enseignante) et Julianne Proulx (élève)

Messieurs Genest Hudon (parent), Alexis Perrault (représentant du personnel de soutien) et Rémi Vachon (parent)

Directeur : Monsieur Tommy Poulin

Secrétaire : Madame Annie Rodrigue

Absences : Mesdames Ginette Bruyère (représentante du personnel professionnel), Renée Montgrain (membre de la communauté) et Nancy St-Georges (parent)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Genest Hudon accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. CET21-991 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Caroline Dumas d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2021;
4. Suivi du procès-verbal du 12 octobre 2021;
5. Période de questions du public;
6. Activité de financement;
7. Budget de fonctionnement;
8. Participation aux projets pilotes – Révision du programme d'études Éthique et culture religieuse (ÉCR);
9. Sorties éducatives;
10. Modalités d'application des apprentissages en éducation à la sexualité;
11. Règles relatives aux critères d'inscription des élèves;
12. Liste des services éducatifs offerts;
13. Liste et actes d'établissement;
14. Normes et modalités 2021-2022;
15. Sèche-mains électriques;
16. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement;
17. Information du comité de parents;
18. Information de la direction :
 - 18.1. Informations COVID-19;
 - 18.2. Portes ouvertes;
 - 18.3. Rencontre parents-enseignants;
 - 18.4. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP);
 - 18.5. Épreuves de fin d'année;
 - 18.6. Grille-matières 2022-2023;
19. Information du personnel enseignant;
20. Information du personnel de soutien;
21. Information du personnel professionnel;
22. Information du Parlement de la Cité;
23. Information du membre de la communauté;
24. Questions diverses;

- 24.1. Nouvelle direction adjointe;
- 24.2. Fondation Louis-St-Laurent;
- 25. Correspondance;
- 26. Coup de cœur;
- 27. Période de questions du public;
- 28. Date et heure de la prochaine rencontre;
- 29. Fin de la rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. CET21-992 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2021

Il est proposé par monsieur Rémi Vachon d'adopter le procès-verbal du 12 octobre 2021 (Document 1) tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 2021

15. Consultation des élèves par le conseil d'établissement

Comme la passation des sondages concernant la consultation du conseil d'établissement et l'intimidation était prévue la semaine où l'école a été fermée préventivement, celle-ci est reportée à la fin du mois de novembre et au début du mois de décembre. Les résultats seront présentés à une prochaine rencontre.

18. Information du personnel enseignant

Monsieur Poulin désire faire une mise au point. Il rappelle qu'il est important dans les questionnements apportés en rencontre que les discussions ne permettent pas d'identifier des personnes. En effet, la gestion des ressources humaines n'appartient pas au conseil d'établissement.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

6. CET21-993 ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Madame Marie-Claude Labbé, technicienne en loisir, annonce que la 1^{re} activité de financement pour les finissants sera la venue du camion Queues de Castor qui remettra un pourcentage des ventes aux finissants. Celui-ci sera présent dans le stationnement de l'aréna Robert-Fournier de East Angus le 11 février et dans le stationnement du IGA de Cookshire le 12 février. Étant donné le tournoi de hockey Atome pee-wee à l'aréna au même moment, on prévoit un fort achalandage. Madame Labbé précise que cette activité de financement ne requiert aucune implication sauf la promotion de l'événement. D'autres activités de financement sont à venir et seront présentées au conseil d'établissement ultérieurement.

Il est proposé par madame Caroline Dumas d'approuver l'activité de financement présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Annik Lavigne se questionne concernant le bal des finissants qui est prévu un vendredi plutôt que pendant la fin de semaine. Elle mentionne que c'est plus difficile pour les parents de se libérer un vendredi pour les préparatifs du bal. On précise que le bal a été déplacé avant la période d'examens afin de ne pas nuire à celle-ci. Des vérifications seront faites pour modifier la réservation pour le samedi 4 juin.

Madame Labbé annonce que la Boutique-café de la Cité ouvrira ses portes la semaine prochaine. Les profits des ventes iront cette année aux élèves de Cité Sans Frontières qui participent au voyage humanitaire au Guatemala.

7. CET21-994 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Monsieur Tommy Poulin mentionne que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour 2021-2022 est de 737 \$. Le montant pourrait être bonifié étant donné l'ajout d'un membre de la communauté. Si le montant est ajusté, celui-ci sera annoncé à une prochaine rencontre.

Il est proposé par madame Karine Henri-Bibeau d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. CET21-995 PARTICIPATION AUX PROJETS PILOTES – RÉVISION DU PROGRAMME D'ÉTUDES ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (ÉCR)

Monsieur Tommy Poulin rappelle que le programme d'éthique et culture religieuse sera revu. Madame Françoise Petitclerc, enseignante d'éthique et de culture religieuse, aimerait présenter la candidature de l'école afin de participer aux projets pilotes pour la révision du programme (Document 2). L'école participerait, dès l'an prochain, à l'enseignement de ce nouveau contenu. L'école doit avoir l'approbation du conseil d'établissement pour déposer sa candidature.

Il est proposé par monsieur Alexis Perrault d'approuver le dépôt de la candidature de l'école afin de participer aux projets pilotes pour la révision du programme d'études Éthique et culture religieuse (ÉCR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Rémi Vachon dénonce son conflit d'intérêts en lien avec le sujet suivant et s'abstient de participer aux délibérations.

9. CET21-996 SORTIES ÉDUCATIVES

Une présentation est faite des différentes sorties éducatives (Document 3).

Il est proposé par madame Lyne Nadeau d'approuver les demandes de sorties éducatives déposées au conseil d'établissement.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

9 pour et une abstention pour motif de conflit d'intérêts (Rémi Vachon)

10. CET21-997 MODALITÉS D'APPLICATION DES APPRENTISSAGES EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Monsieur Tommy Poulin présente les modalités d'application des apprentissages en éducation à la sexualité (Document 4). Il souligne qu'on reconduit le plan de l'année dernière, mais en bonifiant le contenu (contenu interactif, capsules, café-causerie, formation d'un comité). Ces modalités doivent être approuvées par le conseil d'établissement. Une demande est faite de la part d'une enseignante afin que ces contenus soient intégrés aux classes d'adaptation scolaire en prévoyant les activités les lundis, mardis et mercredis.

Il est proposé par monsieur Rémi Vachon d'approuver les modalités d'application des apprentissages en éducation à la sexualité telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. RÈGLES RELATIVES AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES

Monsieur Tommy Poulin mentionne que les critères d'inscription (Document 5) sont déposés à titre informatif. Les inscriptions en ligne se feront du 7 au 11 février 2022. En fonction de la capacité d'accueil, il est possible d'accepter des demandes d'inscription d'élèves en provenance de l'extérieur du bassin de l'école.

12. LISTE DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS

Monsieur Tommy Poulin fait un survol de la liste des services éducatifs offerts (Document 6) qui est déposée à titre informatif.

13. LISTE ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Tommy Poulin dépose le document concernant les actes d'établissement (Document 7) pour consultation. Il mentionne qu'il a des préoccupations concernant le taux d'occupation de l'école étant donné la hausse de clientèle. Des discussions auront lieu avec les directions du Centre de formations professionnelles et du Centre d'éducation aux adultes afin de trouver des solutions.

Les membres du conseil d'établissement demandent la possibilité que le secteur jeune récupère les locaux utilisés par le secteur adulte qui sont situés au secteur jeune. L'équipe d'enseignants d'adaptation scolaire souhaiterait que leurs classes soient regroupées au rez-de-chaussée.

14. NORMES ET MODALITÉS 2021-2022 (DOCUMENT 8)

Monsieur Tommy Poulin mentionne que ces documents seront simplifiés l'an prochain. Une enseignante demande qu'une partie simplifiée de la section concernant la nature des évaluations soit conservée.

Cette année, toutes les compétences seront évaluées à chacune des étapes. Nous avons également dû nous ajuster selon les différentes communications reçues du ministère. Monsieur Poulin est conscient que ceci demande encore de l'adaptation de la part des enseignants qui ont travaillé sur la mise à jour des documents en début d'année.

15. SÈCHE-MAINS ÉLECTRIQUES

Monsieur Tommy Poulin mentionne qu'il a pris connaissance des documents fournis par madame Karine Henri-Bibeau au sujet des sèche-mains électriques. Il a fait des vérifications auprès des ressources matérielles étant donné que les sèche-mains en place semblent non conformes. L'ingénieur du CSSHC a donc proposé des sèche-mains électriques de nouvelle génération (Dyson) qui s'avèrent une solution plus écologique que le papier à mains. Ceux-ci contiennent des filtres qui limitent ainsi la propagation des bactéries. Monsieur Poulin confirme que tous les sèche-mains de l'école seront changés par ce nouveau modèle.

16. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Poulin rappelle que cette formation doit être complétée pour la rencontre du mois de décembre et que le formulaire à ce sujet doit être dûment rempli. Tous les formulaires seront ensuite consignés et envoyés au CSSHC. Ceux qui ont déjà fait la formation l'an passé sont invités à en faire la révision cette année.

17. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Hudon mentionne que des rencontres du comité de parents ont eu lieu en octobre et en novembre. Il a entre autres été question des bons coups des écoles et des campagnes de financement. Monsieur Hudon souligne la formation de classes extérieures dans certaines écoles et la campagne de financement FundScript qui consiste à la vente de cartes-cadeaux. Il invite les membres à visiter la page Facebook du comité de parents du CSSHC.

18. INFORMATION DE LA DIRECTION

18.1 Informations COVID-19

Monsieur Poulin mentionne que nous avons eu une cinquantaine de cas pendant l'éclosion qui a nécessité la fermeture préventive de l'école.

Un message a été fait aux élèves à leur retour afin de leur rappeler les consignes sanitaires à respecter, l'importance d'éviter les partys et les encourager à se faire vacciner. De plus, étant donné le rehaussement au niveau des règles sanitaires, nous avons dû fermer les activités parascolaires sans exigence vaccinale pour une semaine. Ces activités sont maintenant de retour, mais le port du masque demeure obligatoire en tout temps jusqu'à nouvel ordre. Monsieur Poulin précise que, selon les données de la Santé publique, l'école compte environ 70 à 74 % d'élèves adéquatement protégés.

18.2 Portes ouvertes

L'activité Portes ouvertes a eu lieu en mode virtuel seulement.

18.3 Rencontre parents-enseignants

Les rencontres parents-enseignants ont eu lieu les 18 et 19 novembre par téléphone. Les parents devaient faire leur demande via le formulaire électronique envoyé par courriel. Nous avons reçu 153 demandes de rencontres de parents d'élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Pour ce qui est de l'Alternative et de l'adaptation scolaire, les contacts se sont faits directement via les titulaires.

18.4 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

Monsieur Poulin présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui seront mis en place cette année (Document 9). L'implantation est faite en 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire. Madame Lise Massicotte est la personne responsable du dossier.

18.5 Épreuves de fin d'année

Cette année, le bris horaire aura lieu comme par les années passées. Par contre, la pondération des examens ministériels passera de 50 % de l'année à 20 % de l'année. Pour les épreuves CSS et école, la pondération sera de 20 % de la 2^e étape. Cette année, c'est le retour de la modération des notes dans les épreuves uniques.

18.6 Grille-matières 2022-2023

Monsieur Poulin mentionne que le changement majeur dans la grille-matières pour l'an prochain sera l'ajout du programme Santé globale en 4^e secondaire. Les enseignants sont également invités à déposer des projets de grille-matières à la direction d'ici le 3 décembre. Ces projets seront présentés au conseil d'école du 7 décembre, puis présentés à tous les enseignants lors de la rencontre collective du 14 décembre. Ceux-ci devront voter par vote électronique dans les jours suivants la rencontre. L'adoption de la grille-matières sera faite par le conseil d'établissement lors de la rencontre du 1^{er} février.

19. INFORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Madame Caroline Dumas mentionne que les rencontres parents-enseignants par téléphone sont appréciées de la part des parents de ses élèves. On remarque que beaucoup plus de parents prennent des rendez-vous lorsque les rencontres se font par téléphone plutôt qu'en présentiel.

20. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Il n'y a aucun sujet à ce point.

21. INFORMATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Il n'y a aucun sujet à ce point.

22. INFORMATION DU PARLEMENT DE LA CITÉ

- Les activités d'Halloween ont eu le plus grand taux de participation des 5 dernières années.
- Les membres du Parlement ont pris l'initiative d'envoyer une lettre aux élus des municipalités afin de les féliciter pour leur élection.

- Le prochain mardi Funny aura lieu le 7 décembre. Il y aura une vente de bonbons sur l'heure du dîner et les profits iront à une fondation à déterminer.
- Les activités de Noël auront lieu les 20, 21 et 22 décembre. Les activités seront déterminées lors de la prochaine rencontre du Parlement.

23. INFORMATION DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il n'y a aucun sujet à ce point.

24. QUESTIONS DIVERSES

24.1 Nouvelle direction adjointe

On demande la possibilité que madame Anne Lachance, nouvelle directrice adjointe, vienne se présenter lors de la prochaine rencontre.

24.2 Fondation Louis-St-Laurent

Étant donné que le spectacle de Peter MacLeod au profit de la Fondation Louis-St-Laurent est annulé, on se demande si d'autres activités de financement sont prévues. Madame Annie Rodrigue mentionne qu'un spectacle de Réal Béland est organisé par madame Sylvie Lapointe et qu'elle remettra les profits à la Fondation de l'école. D'autres activités de financement sont à venir.

25. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucun sujet à ce point.

26. COUP DE CŒUR

- À l'équipe-école dans la gestion lors de l'éclosion de COVID-19 pour l'organisation de la clinique de dépistage et la remise des ordinateurs pour l'enseignement à distance;
- Aux élèves du Parlement de la Cité pour les lettres envoyées aux élus municipaux;
- À monsieur Tommy Poulin pour son excellent travail dans la gestion des cas de COVID-19 et lors de la fermeture préventive de l'école.

27. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

28. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance se tiendra le 14 décembre prochain à compter de 18 h 30.

29. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre se termine à 20 h 22.

Genest Hudon
Président

Annie Rodrigue
Secrétaire

PROVINCE DE QUÉBEC
Conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent

1

Séance ordinaire du conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, tenue le 12^e jour du mois d'octobre 2021, à compter de 18 h 30, à la salle de conférence de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, située au 188, rue Kennedy à East Angus.

Présences : Mesdames Ginette Bruyère (représentante du personnel professionnel), Sonia Desruisseaux (enseignante), Caroline Dumas (enseignante), Karine Henri-Bibeau (parent), Victoria Lamontagne (élève), Annik Lavigne (parent), Lyne Nadeau (enseignante), Julianne Proulx (élève) et Nancy St-Georges (parent)

Messieurs Genest Hudon (parent), Alexis Perrault (représentant du personnel de soutien) et Rémi Vachon (parent)

Directeur : Monsieur Tommy Poulin

Secrétaire : Madame Annie Rodrigue

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Tommy Poulin, directeur, souhaite la bienvenue à toutes et à tous, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. CET21-980 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Alexis Perrault d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement;
4. Nomination d'un(e) secrétaire;
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2021;
6. Suivi du procès-verbal;
7. Période de questions du public;
8. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement;
9. Règles de régie interne du conseil d'établissement;
10. Calendrier des séances du conseil d'établissement;
11. Résolution – Critère pour le choix des représentants de la communauté;
 - 11.1. Nomination des représentants de la communauté au conseil d'établissement (42 LIP);
12. Formule de dénonciation d'intérêts (70 LIP);
13. Sorties éducatives;
14. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement;
15. Consultation des élèves par le conseil d'établissement;
16. Information du comité de parents;
17. Information de la direction :
 - 17.1. Nouvelle direction;
 - 17.2. Projet éducatif;
 - 17.3. Priorités de l'année;
 - 17.4. Liste des sujets traités et lexique;
 - 17.5. Clientèle scolaire 2021-2022;
 - 17.6. Normes et modalités;
 - 17.7. Portes ouvertes;
 - 17.8. Rencontres parents-enseignants;
18. Information du personnel enseignant;
19. Information du personnel de soutien;
20. Information du personnel professionnel;

21. Information du Parlement de la Cité;
22. Information du membre de la communauté;
23. Questions diverses;
 - 23.1. Sèche-mains électriques;
24. Correspondance;
25. Coup de cœur;
26. Période de questions du public;
27. Date et heure de la prochaine séance;
28. Fin de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ÉLECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) VICE-PRÉSIDENT(E) DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Poulin explique la procédure d'élection.

CET21-981 Présidence

Madame Karine Henri-Bibeau propose la candidature de monsieur Genest Hudon.

À la suite de l'acceptation de monsieur Genest Hudon, Monsieur Poulin déclare celui-ci élu à titre de président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CET21-982 Vice-présidence

Madame Annik Lavigne propose la candidature de madame Karine Henri-Bibeau.

À la suite de l'acceptation de madame Karine Henri-Bibeau, Monsieur Poulin déclare celle-ci élue à titre de vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. CET21-983 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE

Conformément à l'article 69 LIP, monsieur Tommy Poulin désigne madame Annie Rodrigue pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CET21-984 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2021

Il est proposé par madame Annik Lavigne d'adopter le procès-verbal du 16 juin 2021 tel que déposé (Document 1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a aucun suivi.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

8. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Poulin explique que les membres du conseil d'établissement ont l'obligation de suivre une formation élaborée par le MEQ. Nous sommes en attente du Centre de services scolaire afin d'avoir quelques précisions concernant la formation. Un courriel sera envoyé aux membres avec toutes les informations à ce sujet.

9. CET21-985 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (42 LIP)

Monsieur Tommy Poulin dépose un projet de *Règles de régie interne du conseil d'établissement* pour l'année scolaire 2021-2022 (Document 2). Après discussion, il est convenu de modifier le taux de remboursement pour les frais de gardiennage au point 17.1 à 7 \$ de l'heure. Une modification est également faite au point 9.5, soit de corriger le mot présidente pour président.

Il est proposé par monsieur Rémi Vachon que les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 soient établies telles que modifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. CET21-986 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Poulin dépose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 (Document 3).

Il est proposé par madame Nancy St-Georges d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. CET21-987 RÉOLUTION – CRITÈRE POUR LE CHOIX DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (DOCUMENT 4)

Sur la proposition de madame Ginette Bruyère, il est résolu d'adopter le critère suivant pour le choix des représentants de la communauté :

1. 1 des 2 membres représentants de la communauté doit être membre d'un organisme ou d'une organisation présent dans le milieu. L'autre représentant est choisi à la discrétion des membres du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.1 CET21-988 Nomination des représentants de la communauté au conseil d'établissement (42 LIP)

Madame Renée Montgrain a signifié son intérêt à siéger à titre de représentante de la communauté.

Il est proposé par madame Nancy St-Georges et unanimement résolu d'accepter la candidature de madame Renée Montgrain à titre de représentante de la communauté pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS (70 LIP)

Monsieur Tommy Poulin explique le formulaire de dénonciation d'intérêts (Document 5) qui doit être signé par chacun des membres du conseil d'établissement.

13. SORTIES ÉDUCATIVES

Monsieur Poulin mentionne qu'une demande a été faite auprès des membres du personnel afin qu'ils prévoient leurs sorties qui auront lieu en cours d'année. Ceci permettra qu'elles soient préalablement présentées au conseil d'établissement pour approbation et que la délégation de pouvoirs donnée à la direction ne soit plus la norme. Des dates limites ont d'ailleurs été données aux membres du personnel pour le dépôt des demandes.

Monsieur Poulin a tout de même besoin d’une délégation de pouvoirs pour des besoins ponctuels afin d’autoriser quelques sorties sans frais et qui ont lieu à East Angus.

CET21-989 Délégation de pouvoirs

Il est proposé par madame Sonia Desruisseaux de permettre à la direction d’autoriser la tenue des sorties éducatives qui sont déposées et qui ont lieu entre deux rencontres. Ces sorties seront tout de même présentées aux membres à la rencontre suivante.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

CET21-990 Approbation des sorties éducatives

Monsieur Tommy Poulin fait la présentation des différentes sorties éducatives (Document 6).

Il est proposé par madame Annik Lavigne d’approuver les demandes de sorties éducatives déposées au conseil d’établissement.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

14. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT

Monsieur Tommy Poulin mentionne que le budget de fonctionnement du conseil d’établissement est réservé aux remboursements des frais de déplacement, de repas ou de frais de gardiennage. Le montant du budget sera connu sous peu et pourra être adopté lors de la prochaine séance.

15. CONSULTATION DES ÉLÈVES PAR LE CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT

Monsieur Tommy Poulin mentionne que le conseil d’établissement doit consulter, au moins une fois par année scolaire, les élèves ou un groupe d’élèves. Ceci permet de connaître les élèves, d’ajuster ou d’actualiser certains documents ou projets en cours dans l’établissement et de fonder leurs décisions sur les préoccupations ou besoins réels des élèves. La LIP précise que les sujets doivent être liés au fonctionnement de l’école, notamment :

- les activités extrascolaires (ex. : les activités parascolaires);
- l’aménagement des locaux et de la cour extérieure de l’établissement;
- le climat social (les interactions élèves-élèves, élèves-membres du personnel, la culture au sein de l’établissement, etc.).

Cette consultation doit également permettre aux élèves de formuler des commentaires sur les sujets de leur choix.

Les élèves du Parlement de la Cité établiront les questions pour cette consultation. Celles-ci seront présentées aux membres du conseil d’établissement par courriel. Le sondage sera ensuite créé et tous les élèves pourront y répondre sur temps de classe, en même temps que le sondage sur l’intimidation.

16. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Genest Hudon mentionne que la première rencontre du comité de parents aura lieu la semaine prochaine.

17. INFORMATION DE LA DIRECTION

17.1 Nouvelle direction

Monsieur Jérôme Labbé quitte son poste de directeur adjoint à notre école pour le poste de directeur à l’école primaire du Parchemin à East Angus. Nous accueillerons madame Anne Lachance à titre de direction adjointe dès lundi prochain.

17.2Projet éducatif

Monsieur Poulin mentionne qu'un travail aurait normalement dû être fait cette année sur le projet éducatif. Cependant, étant donné les chamboulements causés par la COVID-19, nous avons une année de sursis. Nous poursuivrons donc avec les mêmes cibles jusqu'en 2023.

17.3Priorités de l'année

Le programme Santé globale a été implanté en 3^e secondaire cette année. Nous aimerions poursuivre l'implantation en 4^e et 5^e secondaire. C'est un défi important dans la grille-matières de l'école et on espère réussir à le faire.

Un nouveau projet d'employabilité pour les élèves en adaptation scolaire sera mis sur pied. Celui-ci permettra aux élèves d'aller chercher des compétences de travailleurs (ex. : ASP construction, chauffeur de lift, etc.) directement à l'école. Les enseignants en adaptation scolaire recevront de la formation afin de pouvoir former les élèves eux-mêmes.

Les groupes de travail collaboratif en français, en mathématique et en adaptation scolaire se poursuivent cette année.

17.4Liste des sujets traités et lexique

Monsieur Tommy Poulin dépose, à titre d'information, un document présentant une proposition de calendrier des principaux sujets traités au conseil d'établissement ainsi que les verbes fréquemment utilisés lors des séances du conseil et leurs distinctions (Document 7).

17.5Clientèle scolaire 2021-2022

Monsieur Poulin présente la clientèle scolaire 2021-2022 (Document 8). Nous avons une hausse importante cette année d'environ une vingtaine d'élèves si l'on compare à l'an passé.

On mentionne les besoins de plus en plus grands des élèves et un résumé des différents services professionnels offerts aux élèves est fait.

17.6Normes et modalités

Monsieur Poulin mentionne que la refonte des normes et modalités est en cours. Les documents corrigés seront publiés sur le site Web dans les prochaines semaines.

17.7Portes ouvertes

L'activité Portes ouvertes de la Cité-école aura lieu sous forme hybride. Les visites se feront sur rendez-vous le 6 novembre et une visite virtuelle est aussi disponible sur le site Web.

17.8Rencontres parents-enseignants

Les rencontres parents-enseignants se feront à trois moments pendant l'année :

1^{re} communication officielle

- 18 novembre 2021, 18 h à 20 h, sur rendez-vous par téléphone
- 19 novembre 2021, de 9 h à midi, sur rendez-vous par téléphone

Bulletin de la 1^{re} étape

- 3 février 2022, 18 h à 20 h, à la cafétéria de l'école
- 7 février 2022, de 9 h à midi, sur rendez-vous seulement

2^e communication officielle

- En avril : Offre aux parents d'entretiens avec les enseignants sans date fixe. Une communication par courriel sera envoyée afin que les parents puissent entrer en contact avec les enseignants pour solliciter une rencontre.

18. INFORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Les enseignants trouvent qu'il manque de surveillants dans l'école. Des bris et des vols ont lieu, entre autres à la salle de jeux. La direction est au courant de cette problématique et des actions sont en cours.

19. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Il n'y a aucun sujet à ce point.

20. INFORMATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Madame Ginette Bruyère mentionne que le service professionnel a été bonifié à 11 jours. La journée du Bazar de l'information sera de retour cette année à la demande des élèves. Différents organismes de la région seront présents pour l'occasion.

21. INFORMATION DU PARLEMENT DE LA CITÉ

Les élèves Victoria Lamontagne et Julianne Proulx font un survol des différentes activités du Parlement de la Cité :

- Les activités d'Halloween auront lieu dans la semaine du 25 au 29 octobre. Les membres du personnel sont invités à décorer leur porte pour l'occasion.
- L'assermentation des membres du Parlement de la Cité aura lieu le jeudi 14 octobre.
- Les mardis Funny sont prévus une journée par mois. Il s'agit d'une journée thématique ou d'une journée où il y aura une activité spéciale.

On mentionne que le Parlement de la Cité 2021-2022 est formé seulement de 3 anciens membres et de 10 nouveaux membres.

22. INFORMATION DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il n'y a aucun sujet à ce point.

23. QUESTIONS DIVERSES

23.1 Sèche-mains électriques

Madame Karine Henri-Bibeau demande pourquoi il n'y a pas de papier à main dans les salles de bain et que seuls des sèche-mains électriques sont disponibles. Elle mentionne qu'il est connu que l'utilisation des sèche-mains électriques n'est pas recommandée, car ceux-ci propagent les bactéries. Monsieur Poulin demande de recevoir la documentation à ce sujet et un suivi sera fait par la suite.

24. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucun sujet à ce point.

25. COUP DE CŒUR

- À monsieur Jérôme Labbé, directeur adjoint, qui a à cœur les gens autour de lui et qui a été un excellent directeur adjoint;
- À tous ceux qui ont eu à composer avec les travaux de ventilation et de climatisation et à l'équipe des ressources matérielles qui ont tout fait pour que ça se passe le mieux possible;
- Aux différents employeurs sur le territoire du Haut-Saint-François : les élèves se sont placés très rapidement pour leur stage cette année.
- À madame Josée Millette et à la direction pour la gestion rapide des problématiques avec les élèves.

26. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

27. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 16 novembre prochain à compter de 18 h 30.

28. FIN DE LA SÉCANCE

La séance se termine à 20 h 54.

Genest Hudon
Président

Annie Rodrigue
Secrétaire

Participation aux projets pilotes

Année scolaire 2021-2022

- Préparation à la mise en œuvre du programme sous forme de projets pilotes

Année scolaire 2022-2023

- Mise en œuvre du programme sous forme de projets pilotes

1. Mandat des enseignants

- Participer aux séances d'accompagnement ainsi qu'aux rencontres de suivi pendant la mise en œuvre du programme sous forme de projets pilotes.
- Mettre en œuvre le programme au niveau auquel ils enseignent.
- Donner, lors des rencontres de suivi, des avis sur la mise en œuvre du programme.

2. Sélection

2.1. Choix des écoles

2.1.1. Critères de sélection des écoles

La sélection des écoles participantes se fera selon la représentativité du système scolaire québécois :

- o Différentes régions du Québec;
- o Différents secteurs linguistiques (francophone et anglophone);
- o Différents milieux (autochtones, ruraux et urbains, favorisés et défavorisés);
- o Différents ordres d'enseignement (primaire et secondaire);
- o Différents réseaux (public et privé).

2.1.2. Exigences pour les directions d'établissement

Pour le secteur public :

- Accord du centre de services scolaire (secteur francophone) ou de la commission scolaire (secteur anglophone);
- Accord de la direction d'établissement;
- Résolution du conseil d'établissement.

Pour tous les secteurs :

- Les enseignants donnent leur accord;
- Les écoles désignées s'engagent à libérer les enseignants pour un total de quatre journées en 2021-2022 et de huit journées en 2022-2023 (pour les détails, se référer à la section 4 du présent document, intitulée [Calendrier des rencontres](#)).
- La direction d'école s'assure, dans la mesure du possible, de l'appui d'une conseillère pédagogique ou d'un conseiller pédagogique.

2.2 Choix des enseignants

2.2.1 Critères de sélection

Primaire	Secondaire
• Être un(e) enseignant(e) permanent(e) (titulaire ou en temps partagé). • Enseigner depuis un minimum de cinq ans.	• Être un(e) enseignant(e) permanent(e). • Enseigner le programme depuis au moins cinq ans ou avoir une formation en enseignement de l'éthique et culture religieuse.

2.2.2 Exigences pour les enseignants

- Accepter d'être accompagnés par le ministère de l'Éducation (suivis par téléphone ou par courriel, rencontres de suivi par visioconférence, activités dans la classe en mode présentiel ou virtuel, etc.) et de participer aux séances d'accompagnement à Québec, Montréal dans leur région et/ou en visioconférence;
- S'engager à déposer quelques productions d'élèves (copies types) qui rendent compte du développement des compétences et de l'acquisition des connaissances;
- S'engager à appliquer intégralement, au cours de l'année scolaire 2022-2023, la version du programme qui leur sera remise;
- S'engager à signer des ententes de confidentialité.

2.2.3 Nombre d'enseignants par école

Il est à noter qu'au primaire, un maximum de deux enseignants d'une même école qui répondent aux critères de sélection pourront prendre part aux projets pilotes.

Pour ce qui est du secondaire, tous les enseignants d'une même école qui répondent aux critères de sélection pourront prendre part aux projets pilotes.

3. Calendrier des rencontres¹

Rencontres d'accompagnement : • Visent l'appropriation du programme (compétences, contenus). Rencontres de suivi : • Permettent de faire un retour sur la mise en œuvre du programme dans les classes.
--

¹ Tous les frais de libération, de déplacement et de séjour reliés à la participation à la mise en œuvre du programme sous la forme de projets pilotes seront couverts par la Direction de la formation générale des jeunes.

3.1 Calendrier des rencontres d'accompagnement (2021-2022)

Janvier 2022	1 ^{re} rencontre d'accompagnement (½ journée)
Mars 2022	2 ^e rencontre d'accompagnement (1 journée)
Avril-mai 2022	3 ^e rencontre d'accompagnement (½ journée) 4 ^e rencontre d'accompagnement (1 journée)

Ces quatre rencontres d'accompagnement représentent un total de trois journées de libération pour l'année scolaire 2021-2022.

À cela s'ajoute une journée de libération à un moment choisi par l'enseignante ou l'enseignant, pour un total de quatre journées de libération pour l'année scolaire 2021-2022

3.2 Modalités des rencontres d'accompagnement et de suivi pour 2022-2023

Nous prévoyons de 5 à 10 rencontres d'accompagnement et de suivi, selon qu'il s'agira de demi-journées ou de journées complètes.

À cela s'ajouteront trois journées de libération à des moments choisis par l'enseignante ou l'enseignant, pour un total de huit journées de libération pour l'année scolaire 2022-2023.

4. Mise en candidature

Pour soumettre la candidature d'une école, veuillez remplir le formulaire de mise en candidature d'ici le 3 décembre 2021.

- [Formulaire pour les écoles primaires](#)
- [Formulaire pour les écoles secondaires](#)



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : Alexis Delphe			
Titre du projet de sortie : Sortie à l'église St-Louis de France			
Lieu : East Angus			
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : 20 octobre 2021 13h05 à 15h55			
Numéro de téléphone d'urgence : 819-943-9019			
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)			
Visite avec Charles Labrie			
Intention pédagogique poursuivie			
Chapitre Villes Patrimoniales → patrimoine religieux			
Clientèle et groupe(s) concerné(s)			
☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____
☒ 2 ^e secondaire	gr. : 205	☐ L'Alternative	
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée	
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____		
☐ COM	☐ FPT1	☐ CPT1	☐ FPT2-3
☐ CPT2	☐ FMS		
Nombre d'élèves présents à cette activité : _____			
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves			
Alexis Delphe			
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)			
Charles Labrie			

Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) :	20/10/2021
Signature de la direction :	[Signature]
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE **SANS FRAIS** PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : <i>Alexis Drapeau</i>			
Titre du projet de sortie : <i>Visite église St-Louis de France</i>			
Lieu : <i>East Angus</i>			
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : <i>21 octobre 2021 de 13h05 à 15h55</i>			
Numéro de téléphone d'urgence : <i>819-943-9045</i>			
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) <i>Visite avec Charles Labrie</i>			
Intention pédagogique poursuivie <i>chapitre ville patrimoniale → patrimoine religieux</i>			
Clientèle et groupe(s) concerné(s)			
☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____
☒ 2 ^e secondaire	gr. : <i>206</i>	☐ L'Alternative	
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée	
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____		
☐ COM		☐ CPT1	☐ FPT1
☐ CPT2			☐ FPT2-3
			☐ FMS
Nombre d'élèves présents à cette activité : _____			
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves <i>Alexis Drapeau</i>			
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.) <i>Charles Labrie</i>			

Alexis Drapeau
Signature du demandeur

Réservé à l'administration

Présenté à la direction d'établissement le (date) : *20/10/2021*

Signature de la direction : *[Signature]*

Approuvé par le conseil d'établissement le (date) : _____



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE **SANS FRAIS** PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : Wendy-Lee Gravelle		
Titre du projet de sortie : Journée portes ouvertes Centre 24 juin formation professionnelle		
Lieu : Sherbrooke		
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : Mercredi 24 novembre		
Numéro de téléphone d'urgence :		
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) Voir document broché à la demande.		
Intention pédagogique poursuivie Exploration professionnelle des formations professionnelles		
Clientèle et groupe(s) concerné(s)		
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☒ 5 ^e secondaire gr. : 1 personne	☐ COM
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☒ L'Alternative 3-7	☐ CPT1
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée	☐ CPT2
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____		☐ FPT1
		☐ FPT2-3
		☒ FMS 3 personnes
Nombre d'élèves présents à cette activité : 41		
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves Lise Massicotte, Jacinthe Mercier, Samuel Patry Wendy-Lee Gravelle, Mélanie Auclair		
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)		

Wendy-Lee Gravelle.
Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) : 11 novembre 2021
Signature de la direction :
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :

Paulin

JOURNÉE PORTES OUVERTES



Mercredi 24 novembre 2021

Parcours des navettes – de 9 h à 15 h

NAVETTE A (Central-PVS-PTI)				NAVETTE B (PTI-Central-PVS)				NAVETTE C (Central-PTI)				NAVETTE D (PVS-Central)			
Départ	Du	Arrivée	Au	Départ	Du	Arrivée	Au	Départ	Du	Arrivée	Au	Départ	Du	Arrivée	Au
9 h	Central	9 h 20	PVS	9 h	PTI	9 h 20	Central								
9 h 20	PVS	9 h 40	PTI	9 h 20	Central	9 h 40	PVS								
9 h 40	PTI	10 h	Central	9 h 40	PVS	10 h	PTI								
10 h	Central	10 h 20	PVS	10 h	PTI	10 h 20	Central	10 h	Central	10 h 20	PTI	10 h	PVS	10 h 20	Central
10 h 20	PVS	10 h 40	PTI	10 h 20	Central	10 h 40	PVS	10 h 20	PTI	10 h 40	Central	10 h 20	Central	10 h 40	PVS
10 h 40	PTI	11 h	Central	10 h 40	PVS	11 h	PTI	10 h 40	Central	11 h	PTI	10 h 40	PVS	11 h	Central
11 h	Central	11 h 20	PVS	11 h	PTI	11 h 20	Central	11 h	PTI	11 h 20	Central	11 h	Central	11 h 20	PVS
11 h 20	PVS	11 h 40	PTI	11 h 20	Central	11 h 40	PVS	11 h 20	Central	11 h 40	PTI	11 h 20	PVS	11 h 40	Central
11 h 40	PTI	12 h	Central	11 h 40	PVS	12 h	PTI	11 h 40	PTI	12 h	Central	11 h 40	Central	12 h	PVS
12 h	Central	12 h 20	PVS	12 h	PTI	12 h 20	Central	12 h	Central	12 h 20	PTI	12 h	PVS	12 h 20	Central
12 h 20	PVS	12 h 40	PTI	12 h 20	Central	12 h 40	PVS	12 h 20	PTI	12 h 40	Central	12 h 20	Central	12 h 40	PVS
12 h 40	PTI	13 h	Central	12 h 40	PVS	13 h	PTI	12 h 40	Central	13 h	PTI	12 h 40	PVS	13 h	Central
13 h	Central	13 h 20	PVS	13 h	PTI	13 h 20	Central	13 h	PTI	13 h 20	Central	13 h	Central	13 h 20	PVS
13 h 20	PVS	13 h 40	PTI	13 h 20	Central	13 h 40	PVS	13 h 20	Central	13 h 40	PTI	13 h 20	PVS	13 h 40	Central
13 h 40	PTI	14 h	Central	13 h 40	PVS	14 h	PTI	13 h 40	PTI	14 h	Central	13 h 40	Central	14 h	PVS
14 h	Central	14 h 20	PVS	14 h	PTI	14 h 20	Central	14 h	Central	14 h 20	PTI	14 h	PVS	14 h 20	Central
14 h 20	PVS	14 h 40	PTI	14 h 20	Central	14 h 40	PVS	14 h 20	PTI	14 h 40	Central	14 h 20	Central	14 h 40	PVS
14 h 40	PTI	15 h	Central	14 h 40	PVS	15 h	PTI	14 h 40	Central	15 h	PTI	14 h 40	PVS	15 h	Central

Fin de service

JOURNÉE PORTES OUVERTES



Pavillon central

- ☐ Assistance à la personne en établissement et à domicile
- ☐ Assistance dentaire
- ☐ Assistance technique en pharmacie
- ☐ Briquetage-maçonnerie
- ☐ Carrosserie
- ☐ Charpenterie-menuiserie
- ☐ Coiffure
- ☐ Comptabilité
- ☐ Ébénisterie
- ☐ Électricité
- ☐ Entretien général d'immeubles
- ☐ Épilation
- ☐ Esthétique
- ☐ Lancement d'une entreprise
- ☐ Mécanique automobile
- ☐ Mécanique spécialisée d'équipements lourds
- ☐ Mécanique d'engins de chantier
- ☐ Mécanique de véhicules lourds routiers
- ☐ Infographie
- ☐ Réfrigération
- ☐ Santé, assistance et soins infirmiers
- ☐ Secrétariat
- ☐ Secrétariat médical
- ☐ Transport par camion
- ☐ Vente-conseil (et Représentation)
- ☐ **Parcours** : Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Pavillon des techniques industrielles (PTI)

- ☐ Dessin de bâtiment
- ☐ Dessin industriel
- ☐ Électromécanique de systèmes automatisés
- ☐ Forage et dynamitage
- ☐ Matriçage
- ☐ Soudage-montage
- ☐ Soudage haute-pression
- ☐ Usinage
- ☐ **Parcours** : Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Pavillon du Vieux-Sherbrooke (PVS)

- ☐ Boucherie de détail
- ☐ Cuisine
- ☐ Pâtisserie
- ☐ Pâtisserie de restauration contemporaine
- ☐ Réception en hôtellerie
- ☐ Sommellerie
- ☐ Réparation d'appareils électroniques audiovisuels
- ☐ Service de la restauration
- ☐ **Parcours** : Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

Document 3 (ajouts)
CET21-11-23 9.

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : <i>Ginette Bruyère</i>			
Titre du projet de sortie : <i>recettes en pots</i>			
Lieu : <i>moissons Hauts-St-François</i>			
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : <i>2 décembre 2021, 13 hrs à 15 h 45</i>			
Numéro de téléphone d'urgence :			
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) <i>Préparation de recettes en pots pour les parties de Noël moisson Hauts-St-François.</i>			
Intention pédagogique poursuivie <i>Développer sa conscience sociale - Prendre services et donner son temps - Solidarité - Développer un lien d'appartenance avec sa collectivité</i>			
Clientèle et groupe(s) concerné(s)			
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____	☒ COM	☐ FPT1
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative	☐ CPT1	☐ FPT2-3
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée	☐ CPT2	☐ FMS
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____			
Nombre d'élèves présents à cette activité : _____			
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves <i>Mityl UdihoKubwayo, En maryse St-Laurent, TES</i>			
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)			

Ginette Bruyère
Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) :	<i>18/11/2021</i>
Signature de la direction :	<i>[Signature]</i>
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

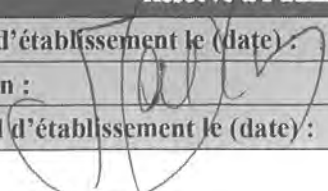
188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : <i>Samuel Patry</i>	
Titre du projet de sortie : <i>PEP1</i>	
Lieu : <i>Centres 24 juin</i>	
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : <i>8 décembre 2021 / 8am - 12pm</i>	
Numéro de téléphone d'urgence : <i>450-517-1471</i>	
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)	
<i>Exploration de la formation professionnelle</i>	
Intention pédagogique poursuivie	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☒ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
☐ COM	☐ FPT1
☐ CPT1	☐ FPT2-3
☐ CPT2	☐ FMS
Nombre d'élèves présents à cette activité : <i>48</i>	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves	
<i>Samuel Patry / Jacinthe Mercier / Mélanie Auclair</i>	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	


Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) :	<i>18/11/2021</i>
Signature de la direction :	
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : Samuel Patry			
Titre du projet de sortie : PEP2			
Lieu : Centres 24 juin			
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : 9 février 2022 / 8am - 12pm			
Numéro de téléphone d'urgence : 450-517-1471			
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)			
Exploration de la formation professionnelle			
Intention pédagogique poursuivie			
Clientèle et groupe(s) concerné(s)			
☐ 1 ^{re} secondaire	gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire	gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire	gr. : _____	☒ L'Alternative	
☐ 3 ^e secondaire	gr. : _____	☐ Classe adaptée	
☐ 4 ^e secondaire	gr. : _____		
☐ COM		☐ CPT1	☐ FPT1
☐ CPT2		☐ CPT2	☐ FPT2-3
			☐ FMS
Nombre d'élèves présents à cette activité : 48			
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves			
Samuel Patry / Jocinthe Mercier / Mélanie Audair			
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)			


Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) : 18/11/2021	
Signature de la direction :	
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : <i>Samuel Patry</i>	
Titre du projet de sortie : <i>PEP 3</i>	
Lieu : <i>Centres 24 juin</i>	
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : <i>13 avril 2022 / 8am - 12pm</i>	
Numéro de téléphone d'urgence : <i>450-517-1471</i>	
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire)	
<i>Exploration de la formation professionnelle</i>	
Intention pédagogique poursuivie	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☒ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
☐ COM	☐ FPT1
☐ CPT1	☐ FPT2-3
☐ CPT2	☐ FMS
Nombre d'élèves présents à cette activité : <i>48</i>	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves	
<i>Samuel Patry / Jacinthe Mercier / Mélanie Audair</i>	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.)	


Signature du demandeur

Réservé à l'administration	
Présenté à la direction d'établissement le (date) : <i>18/11/2021</i>	
Signature de la direction :	
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :	

Programme d'éducation à la sexualité - Priorisation des contenus 2021-2022

Ensemble, pour construire la réussite

1 ^{ère} secondaire (12-13 ans)	2 ^e secondaire (13-14 ans)	3 ^e secondaire (14-15 ans)	4 ^e secondaire (15-16 ans)	5 ^e secondaire (16-17 ans)
- Code de vie, tenue vestimentaire à l'école et pudeur - Sextage et cie Policier - Stéréotypes sexuels (sexisme) - Ados en construction Infirmier(ère) - L'impact des médias - Image corporelle et estime de soi - Premiers frissons	- Et si on changeait notre regard... - Explorations intimes - Les premiers amours - La peine d'amour - La rupture amoureuse dans la musique - Empreintes CALACS Estrie 2 périodes - À chacun sa méthode Enseignantes en sciences - ITSS en éprouvette Enseignantes en sciences - À vous de jouer Infirmier(ère)	- Les relations amoureuses - Les médias sociaux et les jeunes - Empreintes CALACS Estrie 2 périodes - Prêt, pas prêt, j'y vais? - ITSS et grossesse Enseignants en sciences - ITSS IRIS Estrie	- La première fois - La dépendance affective - La violence dans les fréquentations amoureuses Organisme - Un choix pour toi SOS Grossesse Estrie - ITSS IRIS Estrie - Pièce Pas de bébé, pas de bébittes! À confirmer...	- Fidèle ou pas? - Grossesse SOS Grossesse Estrie - Le mensonge de la porno - Le plaisir sexuel - L'effet pyramidal IRIS Estrie - Pour un bal réussi! Policier et autre personne au choix

GLOBALITÉ DE LA SEXUALITÉ

Prendre conscience des différentes dimensions de la sexualité.

CROISSANCE SEXUELLE HUMAINE ET IMAGE CORPORELLE

Connaître son corps et développer une image positive.

IDENTITÉ, RÔLES, STÉRÉOTYPES SEXUELS ET NORMES SOCIALES

Se connaître, réfléchir aux stéréotypes et développer des relations égalitaires.

VIE AFFECTIVE ET AMOUREUSE

Réfléchir aux relations interpersonnelles, à l'amitié, aux relations amoureuses basées sur la mutualité et la réciprocité.

AGIR SEXUEL

Prendre des décisions qui permettent des expériences sexuelles positives, consenties et sécuritaires.

VIOLENCE SEXUELLE

Prévenir, reconnaître et dénoncer les situations d'agression et de violence sexuelle.

INFECTIONS TRANSMISSIBLES SEXUELLEMENT ET PAR LE SANG (ITSS) ET GROSSESSE

Prendre en charge sa santé sexuelle et reproductive.

D-3 | Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles / 2022-2023

Table des matières

1. Dispositions législatives	3
2. Procédures d'inscription	4
3. Critères d'inscription	4
4. Transferts administratifs	5
5. Entente entre centres de services	5
6. Entrée en vigueur	5
Description du bassin d'alimentation des écoles du Centre de services scolaires des Hauts-Cantons	6
Ordres préscolaire et primaire	6
École Gendreau, ville de Coaticook	7
École Sacré-Cœur, ville de Coaticook	7
École Monseigneur-Durand, ville de Coaticook	8
École Saint-Luc, ville de Coaticook	8
École Sancta-Maria, municipalité de Dixville	9
Écoles Notre-Dame-De-Toutes-Aides, municipalité de Saint-Malo et Saint-Pie-X, municipalité d'East Hereford	9
Écoles de Sainte-Edwidge, municipalité de Sainte-Edwidge et Ligugé, municipalité de Martinville	9
École Louis-Saint-Laurent, municipalité de Compton	10
École Sacré-Coeur, Ville de Lac-Mégantic	11
École Notre-Dame-de-Fatima, Ville de Lac-Mégantic	11
École d'Audet, municipalité d'Audet	11
École des Monts-et-Lacs, municipalité de Lac-Drolet	11
École de Sainte-Cécile, municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton	12
École des Sommets, municipalité de Saint-Sébastien	12
École de la Feuille-d'Or, municipalité de Lambton	12
École de Saint-Romain, municipalité de Saint-Romain	12

Adoptée le :	Unité responsable :
Dernier amendement le :	Numéro de résolution :

École de la Rose-des-Vents, municipalité de Stornoway	12
École de la Source, municipalité de Nantes	13
École des Monts-Blancs, municipalité de Woburn	13
École de La Voie-Lactée, municipalité de Notre-Dame-des-Bois	13
École du Parchemin, ville d'East Angus	14
École Notre-Dame-de-Lorette, municipalité de La Patrie	14
École Notre-Dame-du-Paradis, municipalité de Dudswell	14
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, municipalité de Weedon	14
École Saint-Camille, ville de Cookshire	15
École Saint-Paul, municipalité de Scotstown	15
École des Trois-Cantons, municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton	16
Ordre secondaire	17
École La Frontalière, ville de Coaticook	17
Polyvalente Montignac, ville de Lac-Mégantic	17
Polyvalente Louis-Saint-Laurent, ville d'East Angus	17
Guide pour afficher les bassins d'alimentation des écoles du CSSHC	18

1. Dispositions législatives

L'inscription des élèves dans les écoles du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons est assujetti aux articles suivants de la Loi sur l'instruction publique.

Article 239. Le centre de services scolaire inscrit annuellement les élèves dans les écoles conformément au choix des parents de l'élève ou de l'élève majeur. Toutefois, si le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, l'inscription se fait selon les critères déterminés par le centre de services scolaire après consultation du comité de parents.

Les critères d'inscription doivent donner la priorité aux élèves qui relèvent de la compétence du centre de services scolaire en vertu du premier alinéa de l'article 204 et, parmi ceux-ci, dans la mesure du possible, aux élèves dont le lieu de résidence est le plus rapproché des locaux de l'école, à ceux dont une sœur, un frère ou un autre élève avec qui ils cohabitent fréquente cette école et aux autres élèves qui fréquentent déjà cette école.

Lorsque le nombre de demandes d'inscription des élèves visés au deuxième alinéa n'excède pas la capacité d'accueil de l'école, les critères d'inscription doivent ensuite donner la priorité aux élèves provenant d'un autre territoire qui fréquentent déjà cette école. Les critères d'inscription doivent être adoptés et mis en vigueur au moins 15 jours avant le début de la période d'inscription des élèves; copie doit être transmise dans le même délai à chaque conseil d'établissement.

Article 4. L'élève ou, s'il est mineur, ses parents ont le droit de choisir, à chaque année, parmi les écoles qui dispensent les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence.

L'exercice de ce droit est assujetti aux critères d'inscription établis en application de l'article 239, lorsque le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, ou, s'il s'agit d'une école à projet particulier ou à vocation régionale ou nationale, aux critères d'inscription établis en application de l'article 240 ou 468.

L'exercice de ce droit ne permet pas d'exiger le transport lorsque le transport requis pour cet élève excède ce qui est prévu par le centre de services scolaire.

2. Procédures d'inscription

Le centre de services scolaire fixe annuellement la période d'inscription pour les écoles de son territoire. La période d'inscription se déroulera à la mi-février soit du 7 février au 11 février 2022.

Le centre de services scolaire détermine pour chaque école un bassin d'alimentation par un découpage de son territoire. (Voir annexe.)

Pour tout élève déjà admis dans une école du centre de services scolaire, la réinscription se fait par Mozaïk. Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu reçoivent un courriel incluant un lien vers Mozaïk et complètent le formulaire en ligne. Pour les parents n'ayant pas d'adresse courriel, un formulaire papier leur sera acheminé, ils devront le signer et le retourner à l'école.

Tout élève qui fréquente pour la première fois une école du centre de services scolaire doit s'inscrire à l'école du bassin d'alimentation délimité par le centre de services scolaire. Si l'élève ne réside pas sur le territoire de notre Centre de services, il s'inscrit à l'école de son choix.

Le choix de l'école par le parent ou l'élève majeur doit s'effectuer par écrit au moment de l'inscription de l'élève.

L'exercice de ce droit ne permet pas d'exiger le transport lorsque le transport requis pour cet élève excède ce qui est prévu par le centre de services scolaire.

Le directeur de l'école choisie par les parents signifiera l'acceptation ou le refus d'une demande de fréquentation d'une autre école, au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la rentrée scolaire.

3. Critères d'inscription

Le directeur d'école accepte d'abord les inscriptions des élèves qui appartiennent au bassin d'alimentation déterminé par le centre de services scolaire.

Le directeur d'école accepte l'inscription d'un élève en provenance d'une autre école du centre de services scolaire :

- a) si la capacité d'accueil le permet;
- b) si les services éducatifs prévus pour cet élève sont disponibles à l'école;
- c) si l'élève répond aux critères de sélection pour un programme particulier de formation;
- d) à moins de contraintes liées à l'architecture de l'école (ex. : absence d'un ascenseur pour un enfant handicapé);
- e) si l'inscription n'engendre pas de dépassements de ratios tel que prévu à la convention collective des enseignants.

Si pour une école, l'ensemble des demandes d'inscription en provenance de l'extérieur du bassin de l'école dépassent la capacité d'accueil de cette école, le directeur d'école alloue les places disponibles selon l'ordre suivant :

- a) l'élève a fréquenté cette école l'année précédente;
- b) l'élève a déjà un frère ou une sœur inscrit à cette école ou est membre d'une famille reconstituée logeant sous le même toit;
- c) l'élève est en garderie dans l'arrondissement de cette école;
- d) l'élève dont le lieu de résidence est le plus près de l'école;
- e) tirage au sort.

La capacité d'accueil est définie annuellement pour chaque école.

La capacité d'accueil correspond au nombre de groupes d'élèves formés dans l'école et au nombre d'élèves maximum par groupe prévu à la convention collective en vigueur.

Le nombre de places disponibles par groupe correspond à la moyenne d'élèves par classe prévue à la convention collective des enseignants.

Cependant, il est de la responsabilité du centre de services scolaire d'inscrire un élève dans une autre école que celle de son bassin d'alimentation :

- a) si le plan d'intervention de cet élève recommande la fréquentation d'une classe spécialisée;
- b) si le plan d'intervention de cet élève recommande un changement d'école à titre de mesure préventive ou corrective;
- c) sur recommandation du Tribunal de la Jeunesse;
- d) à cause de contraintes dues à l'organisation scolaire (voir règles à l'article 4).

4. Transferts administratifs

Si des transferts doivent être faits en lien avec les contraintes d'organisation scolaire, le choix des élèves se fera en priorisant les élèves en début de parcours dans le respect des critères suivants :

- a) Les élèves provenant de l'extérieur du territoire du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.
- b) Les élèves provenant de l'extérieur du bassin de l'école;
- c) Les élèves dont le lieu de résidence est le plus près d'une autre école du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

Ces transferts ne doivent pas avoir pour effet de séparer les frères et sœurs et le centre de services doit assurer le transport d'un élève qui est alors déplacé dans une école autre que celle de son bassin.

5. Entente entre centres de services

Selon l'article 213 de la Loi sur l'instruction publique, un centre de services scolaire peut conclure une entente avec un autre centre de services pour la gestion de services de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire ou secondaire. Cette entente doit permettre de répondre aux besoins des élèves par des services éducatifs non disponibles dans les écoles du centre de services scolaire.

6. Entrée en vigueur

Ces règles entrent en vigueur au moment de leurs signatures et s'appliquent à toutes les démarches de fréquentation scolaire hors territoire reçues pour l'année scolaire et les suivantes.

Description du bassin d'alimentation des écoles du Centre de services scolaires des Hauts-Cantons

Ordres préscolaire et primaire

École Gendreau, ville de Coaticook	
Ville de Coaticook (anciennement Ville de Coaticook)	• Avenues des Érables, de la Gravière A, B et Couillard. • Montée des Pins Nord et Sud. • Rues Akhurst, Bachand, Beaulé, Boisjoli, Cutting, d'Ottawa, Daigle, Damon, de Barnston, de l'Union, de La Sapinière, des Bouleaux, des Cèdres, des Cerisiers, des Chênes, des Fougères, des Hirondelles, des Industriels, des Marronniers, des Merisiers, des Peupliers, des Quatre-Vents, des Sables, des Saules, des Tilleuls, du Vicaire-Morin, Ernest-Lafaille, Gérin-Lajoie, Jean d'Avignon, Johnson, Lamy, Lovell, Main Est (numéros civiques pairs 20 à 56 et impairs 21 à 55), Main Ouest, Merrill, Norton, Riendeau, Roger-Roberge, Rousseau, Samuel Green, Sheard, Thomas, Thompson, Verret.
Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barnston)	• Chemins Andrews, Bilodeau (nos civiques 577 à 706), Boivin, de Ladd's Mills, Fecteau, Giroux (nos civiques 282 à 640), Lavoie, Lehoux (entre chemin Sage et chemin de Ladd's Mills), Lessard (nos civiques pairs 1480 à 1836 et impairs 1473 à 1837), Nadeau, Néron, Riendeau (numéros civiques 655 à 804), Sage. • Route 141 (nos civiques 569 à 951 inclusivement).
École Sacré-Cœur, ville de Coaticook	
Ville de Coaticook (anciennement Ville de Coaticook)	• Allée des Marchands. • Rues, Adams, Baldwin, Boivin, Bolduc, Bourgeoys, Chartier, Chesley, Child (numéros civiques pairs 2 à 694 et impairs 13 à 675), Cleveland, Court, Davis, de Gaulle, de la Rivière, des Champs, des Jonquilles, des Lilas, des Marguerites, des Muguets, des Nénuphars, des Oeillets, des Orchidées, des Pivoines, des Prés, des Ruisselets, des Tulipes, des Violettes, Desrosiers, Doak, du Manège, Forrest, Frontenac, Gendreau, Gilmour, Ives, Jeanne-Mance, Kennedy, Laurence, Main Est (numéros civiques pairs 58 à 380 et impairs 57 à 405), Major, Martin, May, Monseigneur-Durand, Morgan, Orcutt, Roy, Saint-Jacques S, Saint-Paul Ouest, Saint-Pierre N., Saint-Pierre S., Saint-Jean-Baptiste (numéros civiques pairs 128 à 368 et impairs 133 à 371), Saint-Vincent-de-Paul, Simard, Thornton Nord, Verchères, Wellington.
Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barnston)	• Chemins Bergeron, de Compton (numéros civiques pairs 594 à 1158 et impairs 651 à 1143), Grenier et Perreault.
Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barford)	• Chemin du 9^e Rang (numéros civiques pairs 16 à 64 et impairs 17 à 47). • Chemins de l'Oasis, des Moulins et Jubinville. • Route 141 (numéros civiques pairs 46 à 326 et impairs 15 à 327) et Route 147.
Compton	• Chemin Perras.

École Monseigneur-Durand, ville de Coaticook

Ville de Coaticook (anciennement Ville de Coaticook)	Rues Bellevue, Bonin, Carillon, Child (numéros civiques 696 et croissants), de Compton, de Sherbrooke, Dionne, du Cardinal, Dumont, Iberville, Jasmin, Kérouac, L'Heureux, Lallier, Lefebvre, Lemay, Locke, Magill, Main Est (numéros civiques pairs 410 à 594 et impairs 407 à 591), Maple, McAuley, McDuffee, Michaud, Saint-Edmond, Saint-Jacques N, Saint-Joachim, Saint-Marc, Saint-Paul E., Sainte-Anne, Saint-Jean-Baptiste (numéros civiques pairs 382 et croissants et impairs 403 et croissants), Sleeper, Thibault, Thornton Sud, Tolley, Victoria et Vincent.
Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barford)	- Chemin du 9^e Rang (numéros civiques pairs 68 et croissants, impairs 49 et croissants), 10^e Rang. - Chemins Bellevue, de la Bruère, Gagnon, Lacourse, Lafond et de la Grande-Ligne. - Route 206.
Saint-Herménégilde	Au complet <u>sauf</u> : 2^e Rang à partir du numéro civique 29. 10^e Rang - Chemins Caouette, de la Grande-Ligne, Lambert, Moussette, - Route 251 (numéros civiques 938 et croissants).
Sainte-Edwidge	Chemin de la Grande-Ligne.

École Saint-Luc, ville de Coaticook

Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barnston)	- Chemins Adam, Allard, Arnold, Baldwin Mills-Barnston, Bilodeau (numéros civiques 707 à 1202), Breault, Cabana, Chagnon, Champagne, Charland, Côté, Cotnoir, Curtis, de Compton (numéros civiques 1160 à 1356), de la Montagne, de la Pisciculture, de la Source, de la Vallée, de la Vue-du-Lac, de l'Union, de Stanstead, des Chalets, Devost, Domaine-du-Pinacle, du Faucon-Pellerin, du Village, Favreau, Garon, Girouard, Giroux (numéros civiques 641 à 1073), Goudreau, Hill, Houle, Jersey, Labbé, Lévesque, Lyon, Madore, Marcotte, Markwell, Martin, Martineau, Maurais, May, Ménard, Moreau, Morin, Pelletier, Perkins, Riendeau (numéros civiques 806 et croissants et 801 et croissants), Rodrigue, Routhier, Roy, Saint-Pierre, Séguin, Tremblay, Vaillancourt, White - Route 141 (numéros civiques 952 et croissants).
Barnston-Ouest	Au complet.
Hatley Ouest (<i>par entente avec CSSRS</i>)	- Route 143 entre le chemin Labbé (Hatley) et le chemin Roy (Hatley). - Route 208 Est. - Chemins Bowen, Curtis, de Barnston, de Kingscroft, de Massawippi, du Ruisseau, Gulf, Kent, Labbé, North, Ride et Roy. - Rues Main, Meadow.
Stanstead-Est (<i>par entente avec CSSS</i>)	Au complet.
Compton	Chemins Curtis, Dubé, (numéros civiques pairs 620 à 680 et impairs 615 à 675) et Quirion.

École Sancta-Maria, municipalité de Dixville	
Dixville	• Au complet.
Saint-Herménégilde	• 2e Rang à partir du numéro civique 29. • Chemins Caouette, Lambert et Moussette.
Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barnston)	• Chemins Baldwin Mills-Stanhope, Beloin, Bouchard, Coward, Dupuis, Fournier, Gingras, Gosselin, Lamoureux, Lehoux (numéros civiques 1850 et croissants), Lessard (numéros civiques 1838 à 2000), Matteau, Ouimet, Paquette, Sheany, Stage, de Stanhope.

Écoles Notre-Dame-De-Toutes-Aides, municipalité de Saint-Malo et Saint-Pie-X, municipalité d'East Hereford	
Saint-Malo	• Au complet, correspondant au territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Malo.
Saint-Venant-de-Paquette	• Au complet.
East Hereford	• Au complet.
Municipalité de Saint-Malo (Anciennement Clifton-Est)	• Chemins du 2e et 3e rang, du 5e Rang (ancien chemin Banks), du Lac, Madore, Tremblay. • Route 253 Nord : des limites de l'ancienne municipalité de Saint-Malo jusqu'à l'intersection du chemin Robinson.

Écoles de Sainte-Edwidge, municipalité de Sainte-Edwidge et Ligugé, municipalité de Martinville	
Sainte-Edwidge	• Au complet <u>sauf</u> chemin de la Grande-Ligne et chemin Grenier.
Martinville	• Au complet.
Municipalité de Saint-Malo (Anciennement Clifton-Est)	• Chemin Robinson. • Route 206.
Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton (anciennement Clifton-Est)	• Route Clifton Ouest (numéros civiques impairs 45 à 95 et pairs 40 à 90). • Chemins Bessette et Saint-Pierre.
Saint-Herménégilde	• 10e Rang. • Chemin de la Grande-Ligne. • Route 251 (numéros civiques 938 et croissants).
Compton	• Chemin de Martinville (numéros civiques pairs 542 à 650 et impairs 537 à 649). • Chemins du 10e Rang, Lessard, Salvail, Simard. • Route 251.

École Louis-Saint-Laurent, municipalité de Compton	
Compton	Au complet, <u>sauf</u> : • Route 251 • Chemins Curtis, de Martinville (numéros civiques impairs 537 à 649 et pairs 542 à 650), du 10^e Rang, Dubé (numéros civiques impairs 615 à 675 et pairs 620 à <u>680</u>), Lessard, Perras, Quirion, Salvail, Simard,
Sainte-Edwidge	• Chemin Grenier.
Waterville	• Chemin Astbury (numéros civiques 680 à 680 et 665 à 815). • Rue Gosselin (numéros civiques 380 à 450 et 405 à 475). • Chemin Paquette. • Chemin Val-Estrie (numéros civiques 3000 à 3070 et 3005 à 3075). • Route 143 (numéros civiques 6010 à 6310 et 6015 à 6305).

École Sacré-Coeur, Ville de Lac-Mégantic	
Lac-Mégantic	• Boulevards des Vétérans, Stearns, Jean-Marie Tardif • Rues Audet, Bécigneul, Bellevue, Bernier, Bonin, Boulet, Bourque, Brassard, Carignan, Cartier, Champlain, Chicoyne, Choquette, Claudel, Cousineau, de la Baie des Sables, de la Gare, des Cerisiers, des Pometiers, des Pruniers, Dollard, Dostie, Drouin, du Moulin, du Québec-Central, du Roi, du Roy, du Versant, Duquette, Durand, Fortier, Fournier, Frontenac (numéros civiques 5019 à 5527 et 5200 à 5600), Gagnon, Gendreau, Graham, Grégoire, Huard, Kelly, Lacourcière, Lapointe, La Salle, Latulippe, Laurier, Lauzon, Laval, Laviolette, Lavoie, Leblanc, Leclerc, Legendre, Lemieux, Letellier, Maisonneuve, Marceau, Marquette, Martel, Mauger, Milette, Morrison, Nadeau, Papineau (numéros 4186 à 5600 et 4179 à 5601), Périnet, Pie-XI, Proteau, Roberge, Saint-Adolphe, Saint-Alphonse, Saint-François-Xavier, Saint-Jean, Sévigny, Thibodeau, Vanier, Victoria, Villeneuve • Places du Moulin • Ruelles du Centre-ville, Jacques,
Nantes	• Chemin de la Grande-Ligne (numéros civiques 6887 à 7090 inclusivement) et chemin du Lac-de-l'Orignal. • Route 161 (numéros civiques 1828 à 2160) • Route 263 (numéros civiques 7269 à 7339 et 7264 à 7350) – aussi appelé 9^e rang • 10^e Rang. • Rues Boutin, Charles, Dallaire, des Épinettes, du Lac, Frédéric, Gaétan, Hilaire, Laval, Maude, Michel, Pascal, Rancourt, Raymond, Raypi. • Chemins de Marsboro, Paquet et Pigeon.
Sainte-Cécile-de-Whitton	• 10^e Rang.
Marston	• Au complet.

École Notre-Dame-de-Fatima, Ville de Lac-Mégantic	
Lac-Mégantic	• Rues Agnès, Chapais, Cliche, Crémazie, Daniel, de Brébeuf, de Carillon, de l'Harmonie, de l'Horizon, des Pins, d'Orsennens, du Foyer, du Président Kennedy, Dubé, Garnier, Jeanne-Mance, Jolliet, La Fontaine, Labelle, Lalemant, Lemay, Michaud, Montcalm, Notre-Dame, Papineau (numéros civiques 5950 à 6000 et 5955), Président Kennedy, Renaud, Richelieu, Saint-Édouard, Sainte-Marguerite, Salaberry, Taché, Vaudreuil, Wolfe.
Frontenac	• Au complet.

École d'Audet, municipalité d'Audet	
Audet	• Au complet.

École des Monts-et-Lacs, municipalité de Lac-Drolet	
Lac-Drolet	• Au complet, <u>sauf</u> la Route 263.

École de Sainte-Cécile, municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton

Sainte-Cécile-de-Whitton	Au complet <u>sauf</u> : • 10e Rang, • Route 263 vers Saint-Sébastien, après Saint-Samuel Station (numéros civiques 601 à 767).
Nantes	• Chemin de la Grande ligne (numéros civiques 6635 à 6836). • Route 263 (numéros civiques 7347 à 7350). • <u>Rte de Sainte-Cécile (numéros civiques 6558 à 6600 et 6559 à 6655).</u>
Lac-Drolet	• Route 263.

École des Sommets, municipalité de Saint-Sébastien

Saint-Sébastien	• Au complet.
Sainte-Cécile-de-Whitton	• Route 263 vers Saint-Sébastien, avant Saint-Samuel Station (numéros civiques 601 à 767). • Chemin Bussièrès.
Saint-Romain	• 5^e Rang. • 1^{er} Rang Saint-Sébastien.

École de la Feuille-d'Or, municipalité de Lambton

Lambton	• Au complet.
---------	---

École de Saint-Romain, municipalité de Saint-Romain

Saint-Romain	Au complet <u>sauf</u> : • Route 161 (numéros civiques 8 à 20). • 5^e Rang. • 1^{er} Rang Saint-Sébastien.
--------------	--

École de la Rose-des-Vents, municipalité de Stornoway

Stornoway	• Au complet.
Saint-Romain	• Route 161 (numéros civiques 8 à 20).

École de la Source, municipalité de Nantes

Nantes	Au complet, <u>sauf</u> : • Chemins de la Grande-Ligne (numéros civiques 6635 à 7090) du Lac-de-l'Original, de Marsboro, Paquet et Pigeon. • Route 161 (numéros civiques 1828 à 2160). • Route 263 (numéros civiques 7300 à 7350). • Rte de Sainte-Cécile (numéros civiques 6558 à 6600 et 6559 à 6655). • 10^e Rang. • Rues Boutin, Charles, Dallaire, des Épinettes, du Lac, Frédéric, Gaétan, Hilaire, Laval, Maude, Michel, Pascal, Rancourt, Raymond et Raypi.
Milan	• Au complet.

École des Monts-Blancs, municipalité de Woburn

Woburn	• Au complet.
Piopolis	• Au complet.

École de La Voie-Lactée, municipalité de Notre-Dame-des-Bois

Notre-Dame-des-Bois	• Au complet.
Val Racine	• Au complet.

École du Parchemin, ville d'East Angus	
East Angus	• Au complet.
Westbury	• Au complet.
Bury	• Chemins Veilleux, Crossbury, Labbé, Éloi, de l'Ancien Maine, du Maine Central, du Bassin, Turcotte, Brookbury (<u>sauf</u> numéros civiques 870 à 1025), Wyatt, Card, Larivière, Bibeau, Labrie, Mercier, Lavoie, Barter, Bernard, Antoine, Bégin. • Route 255 • Route 108 (numéros civiques 120 et moins) • Route 214 (numéros civiques de 700 à 760 et 595 à 759)
Municipalité de Dudswell	• Chemins Bissonnette, Chaloux, Donat Est, Donat Ouest, du Bassin, Gilbert (privé), Hooker (numéros civiques pairs 254 à 304 et numéros civiques impairs 261 à 325) et Thivierge. • Route 112 Ouest (numéros civiques de 37 à 263).
<u>Cookshire-Eaton (anciennement Eaton)</u>	• Chemins Townline, de la Plage et de l'Aéroport

École Notre-Dame-de-Lorette, municipalité de La Patrie	
Municipalité de La Patrie	• Au complet, <u>sauf</u> le chemin du Quatre-Milles.
Chartierville	• Au complet.

École Notre-Dame-du-Paradis, municipalité de Dudswell	
Municipalité de Dudswell	• Au complet <u>sauf</u> : • Route 112 Ouest (numéros civiques de 37 à 263). • Chemin Bissonnette, Chaloux, Donat Est, Donat Ouest, du Bassin, Gilbert (privé), Hooker (numéros civiques pairs 254 à 304 et numéros civiques impairs 261 à 325) et Thivierge.
Bury	• Chemin Brookbury (numéros civiques 870 à 1125), de Sand-Hill et de Tuperville.

École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, municipalité de Weedon	
Municipalité de Weedon (anciennement Weedon)	• Au complet, correspondant au territoire de l'ancienne Municipalité de Weedon.
Municipalité de Weedon (anciennement Fontainebleau)	• Au complet, correspondant au territoire de l'ancienne Municipalité de Fontainebleau.
Lingwick	• Au complet <u>sauf</u> : Chemin Dell. • Route 257 (numéros civiques impairs 11 à 315 et pairs 20 à 320).
Bury	• Route 108 (numéros civiques 1093 à 1130).

École Saint-Camille, ville de Cookshire	
Cookshire-Eaton (anciennement Cookshire)	• Au complet.
Cookshire-Eaton (anciennement Sawyerville)	• Chemins Bédard, Dawson, de Grove Hill, de High Forest, de Sawyerville, Flanders et Généreux. • Rues Antoine, Blanche, de Cookshire (numéros pairs 18 et croissants et numéros impairs 21 et croissants), de la Station (numéros impairs 7 et croissants), Faulkner, Hurd-Hunt, Jacques, Julia, Principale Nord, Principale Sud et Vallée.
Newport	• Routes 108 et 212. • Chemins Alden, Beaver Ridge, Boutin, Castonguay, de Learned-Plain, rue de l'Église, de Grove Hill, d'Island Brook, de Lawrence, de la Rivière-du-Nord, du 3e Rang, du 4e Rang, du Russe, Flanders, French, Goddard, Grapes, McDermott, New-Mexico, Potter, Redden et Tannahill.
Cookshire-Eaton (anciennement Eaton)	• Routes 253 (à partir du numéro civique 255), • 108 (numéros civiques <u>350</u> à 1024 et <u>351</u> à 1123). • Chemins Brochu (numéros civiques 205 et croissants), Brazel, Carrier, Chute, Côté, de High-Forest, de Learned-Plain, de Sawyerville (numéros civiques 494 et croissants), de Westleyville, des Quatre-Saisons, Dolbec, Drouin, du 9e et 10e Rang, du Bassin, du Parc, Dubé, Flanders, Gagné Gamache, Giguère, Grenier, Harvey, Hodge, Hodgman (numéros civiques 350 et croissants), Jordan Hill (numéros civiques 502 et croissants), Laberee, Lachance, Leblanc, Lower, Low-Forest, Lowry, Luce, Maryla, McDermott, McGilton, Mona, Pope, Rogers, Sanschagrin, Saskia, Smith (numéros pairs 372 à 448 et impairs 361 et 425), Taylor, Trudeau et Winslow.
École Saint-Paul, municipalité de Scotstown	
Scotstown	• Au complet.
Bury	• Route 214 (numéros civiques de 100 et plus (Sauf les numéros civiques 700 à 760 et 595 à 759) • Route 108 (numéros civiques de 121 à 1092) • Chemins Allyson, Anderson, Burt Harrison, de Canterbury, de Gould Station, Hardwoodflat, Herringville, Island Brook, Knicky-Knocky, Kirkpatrick, de Long Swamp, Tambs. • Rues Brooks, Curé-Breton,, du Golf, Grey, Hillbury, du Lys, Main, McIver, Mill, Prescott, Stokes, St-Paul.
Hampden	• Au complet.
Lingwick	• Route 257 (<u>Sauf</u> les numéros civiques de 231 à 315 et 240 à 320) • Chemin Dell.
Municipalité de La Patrie	• Chemin du Quatre-Milles.

École des Trois-Cantons, municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton	
<u>Cookshire-Eaton (anciennement Eaton)</u>	• Route 253, des numéros civiques 39 à 172 inclusivement. • Chemin Ellis.
Cookshire-Eaton (anciennement Sawyerville)	• Chemins de Clifton et de Randboro. • Rues Cédric, Charpentier, Church, Corbeil, de Cookshire (pairs 2 à 14 et impairs 1 à 19), de la Station (pairs 2 à 8 et impairs 1 à 5), des Forges, Desruisseaux, Dubreuil, Lisée, Lowry et Saint-Germain.
Newport	• Routes 210 et du 10e rang. • Chemins Charpentier, du Domaine, Lapointe, Morrison, Parker, Parkinson, Statton et Tanguay. • 9e Rang. • 11e Rang.
Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton (anciennement St-Isidore-d'Auckland)	• Au complet, correspondant au territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Isidore-d'Auckland.
Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton (anciennement Clifton-Partie-Est)	• Au complet, <u>sauf</u> : Route Clifton Ouest (numéros civiques impairs 45 à 95 et pairs 40 à 90). • Chemins Bessette et Saint-Pierre.
Municipalité de Saint-Malo (anciennement Clifton-Partie-Est)	• Chemins Saint-Germain et Thérour. • Route 253 Nord jusqu'à l'intersection du coin du chemin du 5^e Rang ancien chemin Banks (soient les numéros civiques impairs 275 à 305 et pairs 280 à 310).

Ordre secondaire

École La Frontalière, ville de Coaticook

Le territoire complet des écoles d'ordres préscolaire et primaire suivantes :

- Gendreau, Coaticook.
- Sacré-Cœur, Coaticook.
- Monseigneur-Durand, Coaticook.
- Saint-Luc, Coaticook.
- Louis-Saint-Laurent, Compton.
- Sancta-Maria, Dixville.
- Sainte-Edwidge, Sainte-Edwidge-de-Clifton.
- Ligugé, Martinville.
- Notre-Dame-des-Toutes-Aides, Saint-Malo.
- Saint-Pie-X, East Hereford.

Plus, par ententes avec les centres de services scolaire avoisinantes :

- Ayer's Cliff (au complet)
- Hatley Ouest (au complet)
- Waterville (au complet)

Polyvalente Montignac, ville de Lac-Mégantic

Le territoire complet des écoles d'ordres préscolaire et primaire suivantes :

- Sacré-Cœur, Lac-Mégantic.
- Notre-Dame-de-Fatima, Lac-Mégantic.
- Audet, Audet.
- Des Monts-et-Lacs, Lac-Drolet.
- Sainte-Cécile, Sainte-Cécile-de-Whitton.
- Des Sommets, Saint-Sébastien.
- De la Feuille-d'Or, Lambton.
- Saint-Romain, Saint-Romain.
- De la Rose-des-Vents, Stornoway.
- De la Source, Nantes.
- Des Monts-Blancs, St-Augustin-de-Woburn.
- De la Voie-Lactée, Notre-Dame-des-Bois.

Polyvalente Louis-Saint-Laurent, ville d'East Angus

Le territoire complet des écoles d'ordres préscolaire et primaire suivantes :

- Du Parchemin, East Angus.
- Notre-Dame-de-Lorette, La Patrie.
- Notre-Dame-du-Paradis, Dudswell.
- Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Weedon.
- Saint-Camille, Cookshire.
- Saint-Paul, Scotstown.
- Des Trois-Cantons, Saint-Isidore-de-Clifton.

Guide pour afficher les bassins d'alimentation des écoles du CSSHC

** S'il y avait un manque de concordance entre la description du bassin et le territoire illustré, les descriptions des pages précédentes ont préséance sur les illustrations.*

Liste des services éducatifs offerts dans les écoles de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

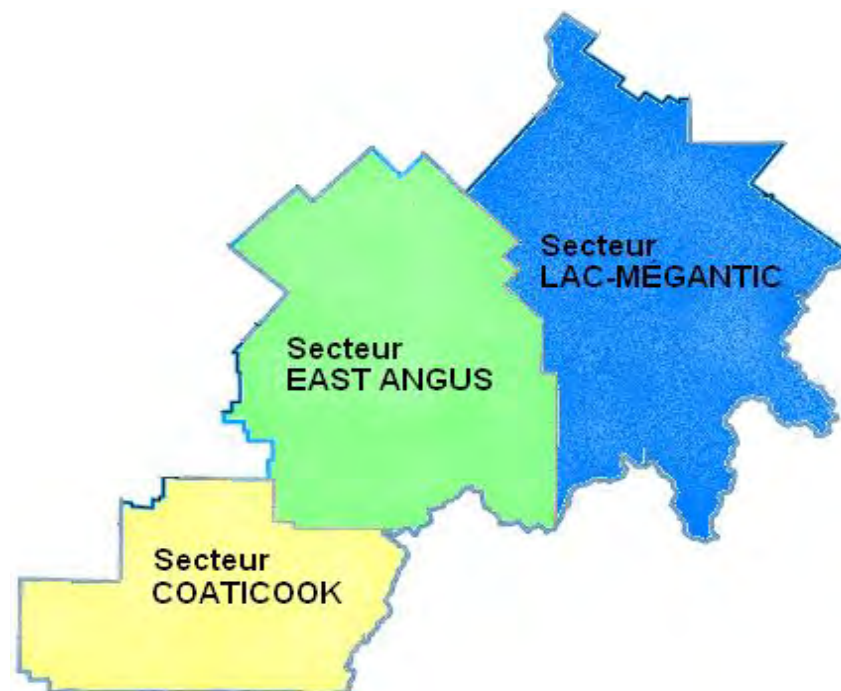
Année scolaire 2022-2023

Notre territoire

Nos services

ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Préscolaire et Primaire
Secondaire



Services éducatifs offerts

Année scolaire 2022-2023

La Commission scolaire précise que les programmes des services éducatifs offerts sont conformes à ceux établis par le ministère de l'Éducation.

Les services éducatifs offerts sont :

- œ l'éducation préscolaire
- œ l'enseignement primaire et secondaire
- œ les services complémentaires et particuliers

De plus, ces services sont distribués en fonction des ressources financières allouées par la commission scolaire.



LISTE DES SERVICES ÉDUCATIFS ORDRE D'ENSEIGNEMENT Préscolaire et Primaire	SECTEUR COATICOOK											
	DE SAINTE-EDWIDGE (Sainte-Edwidge-de-Clifton)	LIGUÉ (Martinville)	GENDREAU (Coaticook)	LOUIS-SAINT-LAURENT (Compton)	MONSEIGNEUR-DURAND (Coaticook)	NOTRE-DAME-DE-TOUTES-AIDES (**) (Saint-Malo)	SAINT-PIE-X (**) (East Hereford)	SACRÉ-CŒUR (Coaticook)	SAINT-LUC (Coaticook)	SANCTA-MARIA (Dixville)	-	-
1. SERVICES D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE												
⇒ Maternelle 4 ans ou programme Passe-Partout*		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓		
⇒ Préscolaire 5 ans		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓		
(*) Possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves et maintien du service Passe-Partout dans au moins une école du secteur												
2. SERVICES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE												
⇒ Premier cycle	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓		
⇒ Deuxième cycle	✓		✓	✓	✓	✓ ⁽¹⁾	✓ ⁽²⁾	✓	✓	✓		
⇒ Troisième cycle	✓		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓		
⇒ Classe de scolarisation et réadaptation (Centre de jour) **					✓							
⇒ Classe de difficulté d'apprentissage et d'adaptation et handicapés légers **					✓							
⇒ Classe multi-handicaps **								✓				
⇒ Classe spécialisée déficience intellectuelle profonde (Le Touret) **												
(1) 1 ^{ère} année du 2 ^e cycle en fonction de l'organisation scolaire et 2 ^e année du 2 ^e cycle et 3 ^e cycle												
(2) 1 ^{er} cycle et possiblement la 1 ^{ère} année du 2 ^e cycle en fonction de l'organisation scolaire												
** Ce service est offert aux écoles indiquées et est accessible à tous les élèves du secteur												
3. PROGRAMMES DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES												
⇒ Programme de services de soutien	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
⇒ Programme de services d'aide	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
⇒ Programme de services de vie scolaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
⇒ Programme de services de promotion et de prévention	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
Pour réaliser les 4 programmes, les services suivants peuvent être mis à contribution: promotion de la participation de l'élève à la vie éducative , éducation aux droits et aux responsabilités, animation sur les plans sportif, culturel et social, animation spirituelle et engagement communautaire, soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, information et orientation scolaires et professionnelles, psychologie, psychoéducation, éducation spécialisée, orthopédagogie, orthophonie et santé et services sociaux.												
4. SERVICES PARTICULIERS												
⇒ Accueil et soutien à l'apprentissage de la langue française	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
⇒ Enseignement à domicile	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
5. SERVICES CONNEXES												
⇒ Garde en milieu scolaire		✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓		

LISTE DES SERVICES ÉDUCATIFS ORDRE D'ENSEIGNEMENT Préscolaire et Primaire	SECTEUR EAST ANGUS											
	DES TROIS-CANTONS (Saint-Isidore-de-Clifton)	DU PARCHEMIN (côté Couvent) (East Angus)	DU PARCHEMIN (côté Collège) (East Angus)	NOTRE-DAME-DE-LORETTE (La Patrie)	NOTRE-DAME-DU-PARADIS (Dudswell)	NOTRE-DAME-DU-SACRÉ- CŒUR (Weedon)	SAINT-CAMILLE (Cookshire)	SAINT-PAUL (Scotstown)				
1. SERVICES D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE												
⇒ Maternelle 4 ans ou programme Passe-Partout*	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Préscolaire 5 ans	✓(*)	✓		✓(*)	✓	✓	✓	✓(*)				
(*) Possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves et maintien du service Passe-Partout dans au moins une école du secteur												
2. SERVICES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE												
⇒ Premier cycle	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Deuxième cycle	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Troisième cycle	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Classe de scolarisation et réadaptation (Centre de jour)**		✓										
⇒ Classe de difficulté d'apprentissage et d'adaptation et handicapés légers**			✓									
⇒ Classe multi-handicaps**			✓									
⇒ Classe spécialisée déficience intellectuelle profonde (Le Touret)**												
** Ce service est offert aux écoles indiquées et est accessible à tous les élèves du secteur												
3. PROGRAMMES DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES												
⇒ Programme de services de soutien	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Programme de services d'aide	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Programme de services de vie scolaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Programme de services de promotion et de prévention	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
Pour réaliser les 4 programmes, les services suivants peuvent être mis à contribution: promotion de la participation de l'élève à la vie éducative, éducation aux droits et aux responsabilités, animation sur les plans sportif, culturel et social, animation spirituelle et engagement communautaire, soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, information et orientation scolaires et professionnelles, psychologie, psychoéducation, éducation spécialisée, orthopédagogie, orthophonie et santé et services sociaux.												
4. SERVICES PARTICULIERS												
⇒ Accueil et soutien à l'apprentissage de la langue française	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Enseignement à domicile	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
5. SERVICES CONNEXES												
⇒ Garde en milieu scolaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				

Préscolaire et Primaire

[illegible]

** Ce service est offert aux écoles indiquées et est accessible à tous les élèves du secteur

[illegible]

4. SERVICES PARTICULIERS

[illegible]

LISTE DES SERVICES ÉDUCATIFS ORDRE D'ENSEIGNEMENT Secondeaire	SECTEUR COATICOOK	SECTEUR EAST ANGUS	SECTEUR LAC-MÉGANTIC	
	ÉCOLE LA FRONTALIÈRE (Coaticook)	POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT (East Angus)	POLYVALENTE MONTIGNAC (Lac-Mégantic)	Maison familiale rurale du Granit (Lac-Mégantic)
1. SERVICES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE				
⇒ Secondeaire 1	✓	✓	✓	
⇒ Secondeaire 2	✓	✓	✓	
⇒ Secondeaire 3	✓	✓	✓	✓
⇒ Secondeaire 4	✓	✓	✓	✓
⇒ Secondeaire 5	✓	✓	✓	✓
⇒ Cours préparatoire au travail (CPT)	✓	✓	✓	
⇒ Formation à un métier semi-spécialisé (FMS)	✓	✓	✓	
⇒ Formation préparatoire au travail (FPT)	✓	✓	✓	
⇒ Classes d'unité de rattrapage	✓	✓	✓	
⇒ Programme d'alternance FGJ / FP (concomitance)	✓	✓	✓	✓
⇒ Classe ressource élèves handicapés	✓	✓	✓	
⇒ Classe spécialisée déficience intellectuelle profonde (Le Touret)	✓	✓		
2. PROGRAMMES DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES				
⇒ Programme de services de soutien	✓	✓	✓	✓
⇒ Programme de services d'aide	✓	✓	✓	✓
⇒ Programme de services de vie scolaire	✓	✓	✓	✓
⇒ Programme de services de promotion et d'intervention	✓	✓	✓	✓
<i>* Pour réaliser les 4 programmes, les services suivants peuvent être mis à contribution: promotion de la participation de l'élève à la vie éducative, éducation aux droits et aux responsabilités, animation sur les plans sportif, culturel et social, animation spirituelle et engagement communautaire, soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, information et orientation scolaires et professionnelles, psychologie, psychoéducation, éducation spécialisée, orthopédagogie, enseignant ressource, orthophonie et santé et services sociaux.</i>				
3. SERVICES PARTICULIERS				
⇒ Accueil et soutien à l'apprentissage de la langue française	✓	✓	✓	✓
⇒ Enseignement à domicile	✓	✓	✓	

FGJ : formation générale jeune
FP : formation professionnelle

LISTE ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Adopté à la séance du conseil d'administration du _____
par la résolution CA21-_____

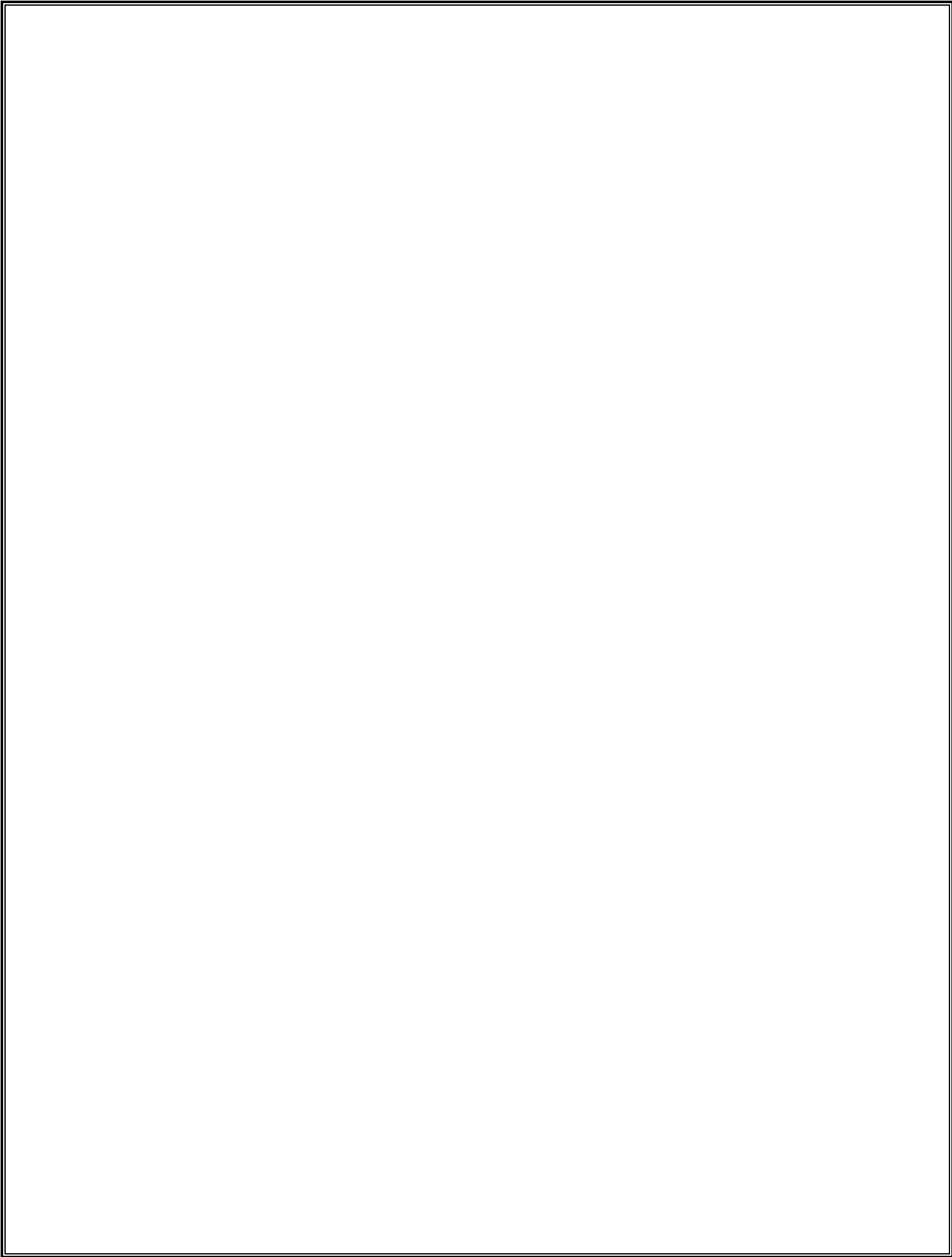


Table des matières

Préambule	6
-----------	---

Secteur Coaticook

Écoles primaires

École Gendreau	7, 17
École Sacré-Cœur (Coaticook)	7, 18
École Saint-Luc	7, 19
École Sancta-Maria	7, 20
École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	7, 21
École de Sainte-Edwidge et Ligugé	8, 22
École Louis-Saint-Laurent	8, 23
École Monseigneur-Durand	8, 24

École secondaire

École La Frontalière	8, 25
----------------------	-------

Secteur East Angus

Écoles primaires

École du Parchemin	9, 26
École Saint-Camille	9, 27
École Saint-Paul	9, 28
École des Trois Cantons	9, 29
École Notre-Dame-de-Lorette	9, 30
École Notre-Dame-du-Paradis	10, 31
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	10, 32

École secondaire

Polyvalente Louis-Saint-Laurent	10, 33
---------------------------------	--------

Secteur Lac-Mégantic

Écoles primaires

École Sacré-Cœur (Lac-Mégantic)	11, 34
École Notre-Dame-de-Fatima	11, 35
École d'Audet	11, 36
École des Monts-et-Lacs	11, 37
École de Sainte-Cécile	11, 38
École des Sommets	11, 39
École de la Feuille-d'Or	11, 40
École de Saint-Romain	12, 41
École de la Rose-des-Vents	12, 42
École de la Source	12, 43
École des Monts-Blancs	12, 44
École de la Voie-Lactée	12, 45

École secondaire

Polyvalente Montignac	12, 46
-----------------------	--------

Centres de formation professionnelle

Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA)	13, 47
Centre de formation professionnelle le Granit	13, 48
Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François	13, 49
Maison familiale rurale du Granit	13, 50, 51

Centres de formation générale aux adultes

Centre d'éducation des adultes du CSSHC

Centre de Coaticook	14, 52
Centre d'East Angus	14, 53
Centre de Lac-Mégantic	14, 54

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS

Écoles primaires et secondaires
Centres de formation professionnelle
Centres de formation générale aux adultes

CODE-BÂTIMENT

Banque des immeubles des centres de services scolaires (B.I.C.S.)

CODE-ÉCOLE

Gestion du dossier unique sur les organismes

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Préambule

Le présent document est adopté dans le cadre des dispositions prévues à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*.

En première partie, il contient la liste des écoles et des centres du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC). En deuxième partie, nous retrouvons les actes d'établissement délivrés par le CSSHC pour l'année scolaire 2022-2023.

{Immeuble}

Chaque année, le CSSHC, après consultation de toute municipalité et communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Ce plan est transmis à chaque municipalité ou communauté métropolitaine consultée.

{Acte d'établissement}

Elle détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et, le cas échéant, de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement.

{Répartition des locaux}

Lorsque plus d'un établissement d'enseignement est établi dans les mêmes locaux ou immeubles, le CSSHC détermine la répartition des locaux ou immeubles ou de leur utilisation entre ces établissements d'enseignement.

Secteur Coaticook

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
751 024	751 024	École Gendreau 102, rue Cutting Coaticook (Qc) J1A 2G4 Téléphone : 819 849-7075 / Télécopieur : 819 849-7076 Courriel : gendreau@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-7075 poste 2420
751 027	751 027	École Sacré-Cœur 211, rue Saint-Jean-Baptiste Coaticook (Qc) J1A 2J4 Téléphone : 819 849-2749 / Télécopieur : 819 849-9475 Courriel : sacre-coeur-coaticook@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-2749 poste 2720
751 030	751 030	École Saint-Luc 1186, ch. de Baldwin Mills-Barnston Coaticook (Qc) J1A 2S4 Téléphone : 819 849-9106 / Télécopieur : 819 849-9964 Courriel : saint-luc@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-9106 poste 3020
751 032	751 032	École Sancta-Maria 290, rue Parker Dixville (Qc) J0B 1P0 Téléphone : 819 849-3771 / Télécopieur : 819 849-2451 Courriel : sancta-maria@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-3771 poste 3220
751 034	751 036	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X (intégrée) <i>Édifice Saint-Pie-X</i> 54, rue de l'Église East Hereford (Qc) J0B 1S0 Téléphone : 819 849-4207 / Télécopieur : 819 844-0158 Courriel : notre-dame-de-toutes-aides-st-pie-x@eshe-csshc.gouv.qc.ca
751 036	751 036	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X (intégrée) <i>Édifice Notre-Dame-de-Toutes-Aides</i> 127, rue Principale Saint-Malo (Qc) J0B 2Y0 Téléphone : 819 849 7280 / Télécopieur : 819 658-2212 Courriel : notre-dame-de-toutes-aides-st-pie-x@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-7280 poste 3620

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
751 037	751 037	École de Sainte-Edwidge et Ligugé (intégrée) <i>Édifice de Sainte-Edwidge</i> 1427, chemin Favreau Sainte-Edwidge-de-Clifton (Qc) J0B 2R0 Téléphone : 819 849-9121 / Télécopieur : 819 849-9122 Courriel : sainte-edwidge-liguge@eshe-csshc.gouv.qc.ca
751 185	751 037	École de Sainte-Edwidge et Ligugé (intégrée) <i>Édifice Ligugé</i> 194, rue de l'Église Martinville (Qc) J0B 2A0 Téléphone : 819 849-4470 / Télécopieur : 819 835-0157 Courriel : sainte-edwidge-liguge@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-4470 poste 8520
751 039	751 039	École Louis-Saint-Laurent 6835, route Louis-S.-St-Laurent Compton (Qc) J0B 1L0 Téléphone : 819 849-7803 / Télécopieur : 819 835-0731 Courriel : louis-saint-laurent@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-7803 poste 3920
751 041	751 041	École Monseigneur-Durand 367, rue Saint-Paul Est Coaticook (Qc) J1A 1G1 Téléphone : 819 849-7084 / Télécopieur : 819 849-7382 Courriel : monseigneur-durand@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-7084 poste 4120
Code bâtiment	Code école	Établissement secondaire
751 193	751 005	École La Frontalière 311, rue Saint-Paul Est Coaticook (Qc) J1A 1G1 Téléphone : 819 849-4825 / Télécopieur : 819 849-4334 Courriel : la-frontaliere@eshe-csshc.gouv.qc.ca

Secteur East Angus

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
751 047	751 047	École du Parchemin (intégrée) <i>Côté couvent</i> 162, rue Saint-Jean Est East Angus (Qc) J0B 1R0 Téléphone : 819 832-2477 / Télécopieur : 819 832-2478 Courriel : parchemin-couvent@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 832-2477 poste 4720
751 048	751 047	École du Parchemin (intégrée) <i>Côté collège</i> 96, rue Saint-Jacques East Angus (Qc) J0B 1R0 Téléphone : 819 832-2484 / Télécopieur : 819 832-4282 Courriel : parchemin-college@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 832-2484 poste 4820
751 051	751 051	École Saint-Camille 150, rue Bibeau Cookshire-Eaton (Qc) J0B 1M0 Téléphone : 819 875-5556 / Télécopieur : 819 875-3368 Courriel : saint-camille@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 875-5556 poste 5120
751 055	751 055	École Saint-Paul 67, rue de Ditton Scotstown (Qc) J0B 3B0 Téléphone : 819 832-1114 / Télécopieur : 819 657-4245 Courriel : saint-paul@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 832-1114 poste 5520
751 058	751 058	École des Trois-Cantons 25, rue de l'Église St-Isidore-de-Clifton (Qc) J0B 2X0 Téléphone : 819 875-5643 / Télécopieur : 819 658-9003 Courriel : des-trois-cantons@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 875-5643 poste 5819
751 063	751 063	École Notre-Dame-de-Lorette 44, rue Notre-Dame Ouest La Patrie (Qc) J0B 1Y0 Téléphone : 819 875-2149 / Télécopieur : 819 888-2873 Courriel : notre-dame-de-lorette@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 875-2149 poste 6320

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
751 067	751 067	École Notre-Dame-du-Paradis 184, rue Principale Est Dudswell (Qc) J0B 1G0 Téléphone : 819 832-1734 / Télécopieur : 819 887-6083 Courriel : notre-dame-du-paradis@eshe.csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 832-1734 poste 6720
751 068	751 068	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur 211, rue Saint-Janvier Weedon (Qc) J0B 3J0 Téléphone : 819 832-1983 / Télécopieur : 819 877-3131 Courriel : notre-dame-du-sacre-coeur@eshe.csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 832-1983 poste 6820
Code bâtiment	Code école	Établissement secondaire
751 207	751 007	Polyvalente Louis-Saint-Laurent 188, rue Kennedy East Angus (Qc) J0B 1R0 Téléphone : 819 832-2471 / Télécopieur : 819 832-1758 Courriel : polyvalente-louis-saint-laurent@eshe.csshc.gouv.qc.ca

Secteur Lac-Mégantic

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
751 071	751 071	École Sacré-Cœur 4747, rue Champlain Lac-Mégantic (Qc) G6B 1X5 Téléphone : 819 583-1144 / Télécopieur : 819 583-2844 Courriel : sacre-coeur-lac-megantic@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-1144 poste 7120
751 074	751 074	École Notre-Dame-de-Fatima 6381, rue Notre-Dame Lac-Mégantic (Qc) G6B 2M9 Téléphone : 819 583-1086 / Télécopieur : 819 583-4114 Courriel : notre-dame-de-fatima@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-1086 poste 7420
751 079	751 079	École d'Audet 242, rue Principale Audet (Qc) G0Y 1A0 Téléphone : 819 583-1664 / Télécopieur : 819 583-3003 Courriel : audet@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-1664 poste 7920
751 080	751 080	École des Monts-et-Lacs 687, rue Dumas Lac-Drolet (Qc) G0Y 1C0 Téléphone : 819 583-0365 / Télécopieur : 819 549-1141 Courriel : monts-et-lacs@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-0365 poste 8020
751 082	751 082	École de Sainte-Cécile 4570, rue Principale Sainte-Cécile-de-Whitton (Qc) G0Y 1J0 Téléphone : 819 583-1383 / Télécopieur : 819 583-0810 Courriel : sainte-cecile@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-1383 poste 8220
751 084	751 084	École des Sommets 287, rue de la Fabrique Saint-Sébastien (Qc) G0Y 1M0 Téléphone : 819 583-2148 / Télécopieur : 819 652-1100 Courriel : sommets@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-2148 poste 8420
751 086	751 086	École de la Feuille-d'Or 215, rue de l'Aréna Lambton (Qc) G0M 1H0 Téléphone : 819 583-5262 / Télécopieur : (418) 486-7653 Courriel : feuille-dor@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-5262 poste 8620

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
751 088	751 088	École de Saint-Romain 105, rue du Couvent Saint-Romain (Qc) G0Y 1L0 Téléphone : 819 583-1150 / Télécopieur : (418) 486-2718 Courriel : saint-romain@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-1150 poste 8820
751 089	751 089	École de la Rose-des-Vents 475, route 108 Stornoway (Qc) G0Y 1N0 Téléphone : 819 583 0085 / Télécopieur : 819 652-1115 Courriel : rose-des-vents@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-0085 poste 8920
751 091	751 091	École de la Source 1249, rue Principale Nantes (Qc) G0Y 1G0 Téléphone : 819 583-4476 / Télécopieur : 819 547-3627 Courriel : source@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-4476 poste 1820
751 094	751 094	École des Monts-Blancs 571, rue Saint-Augustin Saint-Augustin-de-Woburn (Qc) G0Y 1R0 Téléphone : 819 583-3665 / Télécopieur : 819 544-9453 Courriel : monts-blancs@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-3665 poste 1920
751 002	751 095	École de la Voie-Lactée 27, route de l'Église Notre-Dame-des-Bois (Qc) J0B 2E0 Téléphone : 819 875-3033 / Télécopieur : 819 888-2366 Courriel : voie-lactee@eshe-csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 875-3033 poste 2020
Code bâtiment	Code école	Établissement secondaire
751 196	751 006	Polyvalente Montignac 3409, rue Laval Lac-Mégantic (Qc) G6B 1A5 Téléphone : 819 583-3023 / Télécopieur : 819 583-0890 Courriel : polyvalente-montignac@eshe-csshc.gouv.qc.ca

Centres de formation professionnelle

Code bâtiment	Code école	Établissements
751 023	751 423	Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA) 125, rue Morgan Coaticook (Qc) J1A 1V6 Téléphone : 819 849-9588 / Télécopieur : 819 849-3682 Courriel : dircrifa@eshe-csshc.gouv.qc.ca
751 193	751 423	311, rue Saint-Paul Est Coaticook (Qc) J1A 1G1
751 003	751 423	1169, chemin Baldwin-Barnston Coaticook (QC) J1A 2S5
751 196	751 422	Centre de formation professionnelle le Granit 3409, rue Laval Lac-Mégantic (Qc) G6B 1A5 Téléphone : 819 583-5773 / Télécopieur : 819 583-6144 Courriel : cgranit@eshe-csshc.gouv.qc.ca
751 207	751 421	Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François 188, rue Kennedy East Angus (Qc) J0B 1R0 Téléphone : 819 832-3637 / Télécopieur : 819 832-4480 Courriel : hsf@eshe-csshc.gouv.qc.ca
751 088	751 008 secondaire	Maison familiale rurale du Granit
	751 424 formation professionnelle	105, rue du Couvent Saint-Romain (Qc) G0Y 1L0 Téléphone : 819 583-5910 / Télécopieur : (418) 486-2718 Courriel : maison-familiale-rurale-du-granit@eshe-csshc.gouv.qc.ca

Centres de formation générale aux adultes

Code bâtiment	Code école	Établissements
		Centre d'éducation des adultes du CSSHC
751 207	751 311	Centre d'East Angus 188, rue Kennedy East Angus (Qc) J0B 1R0 Téléphone : 819 832-3637 / Télécopieur : 819 832-4480 Courriel : FGA-EA@eshe.csshc.gouv.qc.ca
751 047	751 311	162, rue Saint-Jean-Est East Angus (Québec) J0B 1R0
751 048	751 311	96, rue Saint-Jacques East Angus (Québec) J0B 1R0
751 051	751 311	150, rue Bibeau Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0
751 055	751 311	67, rue de Ditton Scotstown (Québec) J0B 3B0
751 058	751 311	25, rue de l'Église St-Isidore-de-Clifton (Québec) J0B 2X0
751 063	751 311	44, rue Notre-Dame Ouest La Patrie (Québec) J0B 1Y0
751 067	751 311	184, rue Principale Dudswell (Québec) J0B 2L0
751 068	751 311	211, rue Saint-Janvier Weedon (Québec) J0B 3J0

Code bâtiment	Code école	Établissements
		Centre d'éducation des adultes du CSSHC
751 071	751 311	Centre de Lac-Mégantic 3800, rue Cousineau Lac-Mégantic (Qc) G6B 2A3 Téléphone : 819 583-3300 / Télécopieur : 819 583-3588 Courriel : FGA-LM@eshe-csshc.gouv.qc.ca
751 071	751 311	4747, rue Champlain Lac-Mégantic (Québec) G6B 1X5
751 074	751 311	6381, rue Notre-Dame Lac-Mégantic (Québec) G6B 2M9
751 079	751 311	242, rue Principale Audet (Québec) G0Y 1A0
751 080	751 311	687, rue Dumas Lac-Drolet (Québec) G0Y 1C0
751 082	751 311	4570, rue Principale Sainte-Cécile-de-Whitton (Québec) G0Y 1J0
751 084	751 311	287, rue de la Fabrique Saint-Sébastien (Québec) G0Y 1M0
751 086	751 311	215, rue de l'Aréna Lambton (Québec) G0M 1H0
751 088	751 311	105, rue du Couvent Saint-Romain (Québec) G0Y 1L0
751 089	751 311	475, route 108 Stornoway (Québec) G0Y 1N0
751 091	751 311	1249, rue Principale Nantes (Québec) G0Y 1G0
751 094	751 311	571, rue Saint-Augustin Saint-Augustin-de-Woburn (Québec) G0Y 1R0
751 002	751 311	27, route de l'Église Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0
751 196	751 311	3409, rue Laval Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A5

Code bâtiment	Code école	Établissements
		Centre d'éducation des adultes du CSSHC
751 023	751 311	Centre de Coaticook 125, rue Morgan Coaticook (Qc) J1A 1V6 Téléphone : 819 849-7023 / Télécopieur : 819 849-3682 Courriel : FGA-C@eshe-csshc.gouv.qc.ca
751 024	751 311	102, rue Cutting Coaticook (Québec) J1A 2G4
751 027	751 311	211, rue Saint-Jean-Baptiste Coaticook (Québec) J1A 2J4
751 030	751 311	1186, ch. De Baldwin Mills-Barnston Coaticook (Québec) J1A 2S4
751 032	751 311	290, rue Parker Dixville (Québec) J0B 1P0
751 034	751 311	54, rue de l'Église East Hereford (Québec) J0B 1S0
751 036	751 311	127, rue Principale Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0
751 037	751 311	1427, chemin Favreau Sainte-Edwidge-de-Clifton (Québec) J0B 2R0
751 039	751 311	6835, route Louis-S.St-Laurent Compton (Québec) J0B 1L0
751 041	751 311	367, rue Saint-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1
751 185	751 311	194, rue de l'Église Martinville (Québec) J0B 2A0
751 193	751 311	311, rue St-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1
751 804	751 311	Pavillon St-Gabriel 214, rue de l'Église Martinville (Québec) J0B 2A0

École Gendreau
102, rue Cutting
Coaticook (Québec)
J1A 2G4

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme de maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

102, rue Cutting
Coaticook (Québec)
J1A 2G4

Code bâtisse

751 024

Code école

751 024

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école.

Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Sacré-Cœur
211, rue Saint-Jean Baptiste
Coaticook (Québec)
J1A 2J4

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme ~~Passe-Partout ou de~~ maternelle 4 ans, ~~selon le plan de déploiement du ministère (possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)~~
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

211, rue Saint-Jean Baptiste
Coaticook (Québec) J1A 2J4

Code bâtisse

751 027

Code école

751 027

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux utilisés par l'orthophoniste, la psychoéducatrice, la psychologue (points de service), celui destiné à la classe CAPS (point de service TSA-DIMS pour le secteur), ainsi que du local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Saint-Luc
1186, chemin de Baldwin Mills - Barnston
Coaticook (Québec)
J1A 2S4

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme Passe-Partout ou programme de maternelle 4 ans,
selon le plan de déploiement du ministère
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

1186, chemin Baldwin Mills
Coaticook (Québec)
J1A 2S4

Code bâtisse

751 030

Code école

751 030

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Sancta-Maria
290, rue Parker
Dixville (Québec)
J0B 1P0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme ~~Passe-Partout ou de~~ maternelle 4 ans, ~~selon le plan de déploiement du~~
~~ministère~~
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
290, rue Parker Dixville (Québec) J0B 1P0	751 032	751 032

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Dixville et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X
127, rue Principale
Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

dispensée dans l'immeuble 751 036 ou dans l'immeuble 751 034 :

- Programme de maternelle 4 ans
(possibilité de jumeler avec la maternelle 5 ans, selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de jumeler avec la maternelle 4 ans selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

dispensé dans l'immeuble 751 034 : 1^{er} cycle et possiblement
2^e cycle en fonction de l'organisation scolaire
dispensé dans l'immeuble 751 036 : Possiblement 2^e cycle en fonction de
l'organisation scolaire et 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
Édifice Saint-Pie-X 54, rue de l'Église, East Hereford (Québec) J0B 1S0	751 034	751 036
Édifice Notre-Dame-de-Toutes-Aides 127, rue Principale, Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0	751 036	751 036

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble 751 036 sont utilisés par l'école.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Saint-Malo et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales pour l'immeuble 751 036.

Tous les locaux de l'immeuble 751 034 sont utilisés par l'école.

Une entente est intervenue entre la municipalité d'East Hereford et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales pour l'immeuble 751 034.

Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École de Sainte-Edwidge & Ligugé
1427, chemin Favreau
Sainte-Edwidge-de-Clifton (Québec)
J0B 2R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire et enseignement primaire:

Dispensés dans les immeubles 751 185 et 751 037 selon la répartition de la clientèle en s'assurant de maintenir au moins deux groupes dans chaque bâtisse :

- Programme de maternelle 4 ans
(possibilité de jumeler avec la maternelle 5 ans, selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de jumeler avec la maternelle 4 ans selon le nombre d'élèves inscrits)
- 1^{er} cycle
- 2^e cycle
- 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
Édifice Ste-Edwidge 1427, chemin Favreau Sainte-Edwidge-de-Clifton (Québec) J0B 2R0	751 037	751 037
Édifice Ligugé 194, rue de l'Église Martinville (Québec) J0B 2A0	751 185	751 037

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Sainte-Edwidge et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Martinville et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École Louis-Saint-Laurent
6835, route Louis-S.-St-Laurent
Compton (Québec)
J0B 1L0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

**Éducation préscolaire
dispensée dans l'immeuble 751 039 :**

- Programme de maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
6835, route Louis-S.-Saint-Laurent Compton (Québec) J0B 1L0	751 039	751 039
Pavillon Notre-Dame-des-Prés 31, chemin Hatley Compton (québec) J0B 1L0	751 808	751 039

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école à l'exception de celui mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Trois locaux classes, une bibliothèque scolaire municipale et des locaux d'usage commun sont utilisés dans le Pavillon Notre-Dame-des-Prés.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Compton et le CSSHC concernant l'utilisation d'infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École Monseigneur-Durand
367, rue Saint-Paul Est
Coaticook (Québec)
J1A 1G1

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme de maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

367, rue Saint-Paul Est
Coaticook (Québec)
J1A 1G1

Code bâtisse

751 041

Code école

751 041

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

L'école Monseigneur-Durand utilise la cafétéria de l'école La Frontalière pour les élèves.

Le personnel et les parents de l'école Monseigneur-Durand utilisent le stationnement de l'école La Frontalière.

Martial Gaudreau, directeur général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT

École La Frontalière
311, rue Saint-Paul Est
Coaticook (Québec)
J1A 1G1

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Enseignement secondaire :

1er et 2e cycle

Immeuble :

311, rue Saint-Paul Est
Coaticook (Québec)
J1A 1G1

Code bâtisse

751 193

Code école

751 005

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble 751 193 sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants :

- pour la formation professionnelle : 1er étage : locaux #1010, ~~#1046~~, #1048, #1049, #1051, #1052, #1056, #1056-1, #1056-2, #1056-3, #1057, #1057-1, #1057-2, #1058, #1059, #1060, #1061, #1062, #1063, ~~#1065-A – #1065-B (conjointement avec l'école La Frontalière)~~ #1066-2 et #1093.

Les locaux communs partagés par l'école La Frontalière et l'école Monseigneur-Durand ou le Centre d'éducation des adultes du CSSHC (point de service Coaticook) sont les suivants :

- les locaux ~~# 1021~~, #1047-1, #1047-4 pour le Centre d'éducation des adultes du CSSHC (point de service Coaticook);
- le local #1009 pour le centre de jour – point de service pour l'ensemble du secteur de Coaticook;
- la cafétéria.

Également, le personnel et les parents de l'école Monseigneur-Durand utilisent le stationnement de l'école La Frontalière.

De plus, une entente intervenue entre la MRC de Coaticook, la Ville de Coaticook et le CSSHC porte sur l'utilisation de locaux et de plateaux sportifs, propriété de la ville et du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT

**École du Parchemin
162, rue Saint-Jean Est
East Angus (Québec) J0B 1R0**

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

dispensée dans l'immeuble 751 047 :

- Programme Passe-Partout ou programme de maternelle 4 ans selon le plan de déploiement du ministère
- Maternelle 5 ans

dispensée dans l'immeuble 751 048 :

- Maternelle 5 ans pour les classes adaptées

Enseignement primaire :

immeuble 751 047 : 1^{er} cycle

immeuble 751 048 : 2^e et 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
<i>(Côté Collège)</i>	751 048	751 047
96, rue Saint-Jacques, East Angus (Québec) J0B 1R0		
<i>(Côté Couvent)</i>	751 047	751 047
162, rue Saint-Jean Est, East Angus (Québec) J0B 1R0		

Locaux :

Tous les locaux sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants dans l'immeuble 751 047 :

- local utilisé par les services aux 4 ans « Passe-Partout » au 3^e étage;
- locaux utilisés pour la classe adaptée au 3^e étage;
- ceux retenus par le CSSHC, situés au 2^e étage (salle du conseil et salles 1 et 2 adjacentes avec la cuisinette);
- le local utilisé par l'AVSEC situés au 3^e étage;
- le local 208 utilisé par : orthophoniste, psychologue et psychoéducateur(trice);
- les locaux utilisés par le Centre de jour situés au 3^e étage;
- local mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC et au Service aux entreprises.

Tous les locaux sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants dans l'immeuble 751 048 :

- les locaux utilisés par les classes adaptées;
- local mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Saint-Camille
150, rue Bibeau
Cookshire-Eaton (Québec)
J0B 1M0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme Passe-Partout ou programme de maternelle 4 ans,
selon le plan de déploiement du ministère ~~(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)~~
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

150, rue Bibeau
Cookshire-Eaton (Québec)
J0B 1M0

Code bâtisse

751 051

Code école

751 051

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Saint-Paul
67, rue de Ditton
Scotstown (Québec)
J0B 3B0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme Passe-Partout ou programme de maternelle 4 ans,
selon le plan de déploiement du ministère
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
67, rue de Ditton Scotstown (Québec) J0B 3B0	751 055	751 055

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École des Trois-Cantons
25, rue de l'Église
Saint-Isidore-de-Clifton (Québec)
J0B 2X0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme Passe-Partout ou programme de maternelle 4 ans,
selon le plan de déploiement du ministère
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
25, rue de l'Église Saint-Isidore-de-Clifton (Québec) J0B 2X0	751 058	751 058

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École Notre-Dame-de-Lorette
44, rue Notre-Dame Ouest
La Patrie (Québec)
J0B 1Y0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme Passe-Partout ou programme de maternelle 4 ans,
selon le plan de déploiement du ministère
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
44, rue Notre-Dame Ouest La Patrie (Québec) J0B 1Y0	751 063	751 063

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Notre-Dame-du-Paradis
184, rue Principale Est
Dudswell (Québec)
J0B 1G0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme ~~Passe-Partout ou de~~ maternelle 4 ans, ~~selon le plan de déploiement du~~
~~ministère~~
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
184, rue Principale Est Dudswell (Québec) J0B 1G0	751 067	751 067

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Dudswell et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
211, rue Saint-Janvier
Weedon (Québec)
J0B 3J0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme de maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
211, rue Saint-Janvier Weedon (Québec) J0B 3J0	751 068	751 068

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Weedon et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

Polyvalente Louis-Saint-Laurent
188, rue Kennedy
East Angus (Québec)
J0B 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Enseignement secondaire :

1^{er} et 2^e cycle

Immeuble :

188, rue Kennedy
East Angus (Québec)
J0B 1R0

Code bâtisse

751 207

Code école

751 007

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école à l'exception de ceux affectés à l'éducation aux adultes : #1061, #1065, #1072, #1073, #1074, #1075, #1078, #1079, #1081, #1082, #1083, #1083.1, #1084, #1085, #1086, #1087, #1088, #1089, #1094 et #1102.

Des services de formation professionnelle sont également dispensés dans les locaux suivants : #1063, #1079, #1080, #1081, #1082, #1083.2, #1084, #1085, #1087, #1088, #1089, #1091, #1094, #1096, #1096.1, #1098, #1099, #1100-A, #1102 et #1102.1.

Une entente est intervenue entre la Ville d'East Angus et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École Sacré-Cœur
4747, rue Champlain
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1X5

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme de maternelle 4 ans et programme Passe-Partout
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
4747, rue Champlain Lac-Mégantic (Québec) G6B 1X5	751 071	751 071

Locaux :

L'école utilise les locaux suivants, de la partie de l'immeuble 751 071 situés à l'adresse 4747, rue Champlain à Lac Mégantic :

Au rez-de-chaussée, les locaux jusqu'à la porte-cloison E02 et au 1^{er} étage, tous les locaux, incluant les locaux 102, 103, 108 et 140.

Des locaux sont utilisés pour offrir le service de centre de jour.

Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Notre-Dame-de-Fatima
6381, rue Notre-Dame
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 2M9

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme de maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
6381, rue Notre-Dame Lac-Mégantic (Québec) G6B 2M9	751 074	751 074

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École d'Audet
242, rue Principale
Audet (Québec)
G0Y 1A0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme ~~Passe-Partout ou de~~ maternelle 4 ans, ~~selon le plan de déploiement du~~
~~ministère~~ (possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves
inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
242, rue Principale Audet (Québec) G0Y 1A0	751 079	751 079

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est
mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École des Monts-et-Lacs
687, rue Dumas
Lac-Drolet (Québec)
G0Y 1C0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme de maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
687, rue Dumas Lac-Drolet (Québec) G0Y 1C0	751 080	751 080

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

La municipalité de Lac-Drolet et le CSSHC ont convenu d'une entente pour l'utilisation par l'école du gymnase du centre communautaire et de l'utilisation de la bibliothèque municipale.

Martial Gaudreau, directeur général

École de Sainte-Cécile
4570, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Whitton (Québec)
G0Y 1J0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme ~~Passe-Partout ou de~~ maternelle 4 ans, ~~selon le plan de déploiement du~~
~~ministère~~ (possibilité de regroupement avec la maternelle 5 ans ~~une autre école~~ selon le
nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec la maternelle 4 ans ~~une autre école~~ selon le nombre
d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

4570, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Whitton (Québec)
G0Y 1J0

Code bâtisse

751 082

Code école

751 082

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est
mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École des Sommets
287, rue de la Fabrique
Saint-Sébastien (Québec)
G0Y 1M0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme de maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec la maternelle 5 ans selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec la maternelle 4 ans selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

287, rue de la Fabrique
Saint-Sébastien (Québec)
G0Y 1M0

Code bâtisse

751 084

Code école

751 084

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École de la Feuille-d'Or
215, rue de l'Aréna
Lambton (Québec)
G0M 1H0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme de maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits ou avec la maternelle 5 ans selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits ou avec la maternelle 4 ans selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

215, rue de l'Aréna
Lambton (Québec)
G0M 1H0

Code bâtisse

751 086

Code école

751 086

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Lambton et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École de Saint-Romain
105, rue du Couvent
Saint-Romain (Québec)
G0Y 1L0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme ~~Passe-Partout ou de~~ maternelle 4 ans, ~~selon le plan de déploiement du~~
~~ministère~~ (possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves
inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

105, rue du Couvent
Saint-Romain (Québec) G0Y 1L0

Code bâtiesse

751 088

Code école

751 088

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble 751 088 sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants :

Pour la Maison familiale rurale du Granit : 007b, 007c, 009, 010, 010a, 011, 012, 130, 130a, 133, 134, 135, 136, 137, 231, 234, 235, 236 et 237.

Les locaux communs partagés par l'école de Saint-Romain et la Maison familiale rurale du Granit sont les suivants : 001, 003, 004, 005, 006, 007, 007a, 008, 013, 014, 015, 016, 018, 020, 021, 022, 023, 102, 103, 104, 106, 108, 110a, 110b, 121, 131, 132, 238, 239 et 301.

Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre l'école de Saint-Romain, la Maison familiale rurale du Granit, le CSSHC, l'O.T.J. de Saint-Romain et la municipalité de Saint-Romain concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École de la Rose-des-Vents
475, route 108
Stornoway (Québec)
G0Y 1N0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme ~~Passe-Partout ou de~~ maternelle 4 ans, ~~selon le plan de déploiement du~~
~~ministère~~
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
475, route 108 Stornoway (Québec) G0Y 1N0	751 089	751 089

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Un protocole d'entente est intervenu entre la municipalité de Stornoway et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École de la Source
1249, rue Principale
Nantes (Québec)
G0Y 1G0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme ~~Passe-Partout ou de~~ maternelle 4 ans, ~~selon le plan de déploiement du~~
~~ministère~~ (possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves
inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
1249, rue Principale Nantes (Québec) G0Y 1G0	751 091	751 091

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est
mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École des Monts-Blancs
571, rue Saint-Augustin
Saint-Augustin-de-Woburn (Québec)
G0Y 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme ~~Passe-Partout~~ ou de maternelle 4 ans,
selon le plan de déploiement du ministère
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
571, rue Saint-Augustin Saint-Augustin-de-Woburn (Québec) G0Y 1R0	751 094	751 094

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École de la Voie-Lactée
27, route de l'Église
Notre-Dame-des-Bois (Québec)
J0B 2E0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme de maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec la maternelle 5 ans selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec la maternelle 4 ans selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
27, route de l'Église Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0	751 002	751 095

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Notre-Dame-des-Bois et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

Polyvalente Montignac
3409, rue Laval
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1A5

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Enseignement secondaire :

1er et 2e cycle

Immeuble :

3409, rue Laval
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1A5

Code bâtisse

751 196

Code école

751 006

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble 751 196 sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants affectés pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes :
S-101, S-102, S-103, S-104, S-106, S-107, S-108, S-109, S-110, S-111, S-112, S-114, S-115, S-116, S-118, S-121, S-126, S-127, S-128, S-129, S-130, S-131, S-138, S-139, S-140, S-141, S-143, S-144, S-145, S-147 et S-148.

Martial Gaudreau, directeur général

Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA)
125, rue Morgan
Coaticook (Québec)
J1A 1V6

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :
Formation professionnelle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
125, rue Morgan Coaticook (Québec) J1A 1V6	751 023	751 423
311, rue Saint-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1	751 193	751 423
1169, chemin Baldwin-Barnston Coaticook (Québec) J1A 2S5	751 003	751 423

Locaux :

Le centre de formation professionnelle est établi dans trois immeubles. Tous les locaux de l'immeuble 751 023 sont utilisés par le Centre de formation professionnelle sauf les locaux suivants :

- Salle Christine Bellavance (MAPAQ);
- Groupe Conseil Agricole – local 133;
- Club agroenvironnemental de l'Estrie – local 132B;
- CIARC ~~et~~ Table agroalimentaire ~~et Exposition Vallée de la Coaticook~~ – local 134;
- CÉGEP de Sherbrooke – locaux 206, 124, 207, 208, 209, 215, 216, 217, 218 et 219;
- Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Centre de Coaticook) – locaux 012, 114, 116, 125, 205, 222, 223 et 224;
- Partenaires du guichet unique en agriculture – locaux 106A, 106B, 126 (grande salle), 132A, 210 et la cafétéria.

Le tout conformément aux engagements prévus au protocole intervenu entre le CSSHC des Hauts-Cantons et le Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture CRIFA CE415-1998-1999-007.

Les locaux utilisés par le Centre de formation professionnelle dans l'immeuble 751 193 sont les suivants : 1^{er} étage – locaux #1010, ~~#1046~~, #1048, #1049, #1051, #1052, #1056, #1056-3, #1057, #1057-1, #1057-2, #1058, #1059, #1060, #1061, #1062, #1063, ~~#1065-A – #1065-B (conjointement avec l'école La Frontalière)~~, #1066-2 et #1093.

Les locaux utilisés par le Centre de formation professionnelle dans l'immeuble du 1169, chemin Baldwin-Barnston sont ceux du 1^{er} étage.

Martial Gaudreau, directeur général

Centre de formation professionnelle le Granit
3409, rue Laval
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1A5

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Formation professionnelle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
3409, rue Laval Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A5	751 196	751 422

Locaux :

Le centre de formation professionnelle le Granit occupe les locaux suivants de l'immeuble 751 196 : S-101, S-102, S-103, S-104, S-106, S-107, S-108, S-109, S-110, S-111, S-112, S-114, S-115, S-116, S-118, S-121, S-126, S-127, S-128, S-129, S-130, S-131, S-138, S-139, S-140, S-141, S-143, S-144, S-145, S-147 et S-148.

Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre le Comité de développement de Saint-Romain et le CSSHC pour l'utilisation des locaux et espaces extérieurs dans le cadre du DEP en production acéricole.

Martial Gaudreau, directeur général

Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François
188, rue Kennedy
East Angus (Québec)
J0B 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Formation professionnelle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
188, rue Kennedy East Angus (Québec) J0B 1R0	751 207	751 421

Locaux :

Le centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François occupe les locaux suivants de l'immeuble 751 207 : 1063, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083.2, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1091, 1094, 1096, 1096-1, 1098, 1099, 1100-A, 1102 et 1102.1.

Également, un de ces locaux est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

Maison familiale rurale du Granit
105, rue du Couvent
Saint-Romain (Québec)
G0Y 1L0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Enseignement secondaire :

2^e cycle

Immeuble :

105, rue du Couvent
Saint-Romain (Québec)
G0Y 1L0

Code bâtisse

751 088

Code école

751 008
secondaire

Locaux :

La Maison familiale rurale du Granit utilise une partie de l'immeuble 751 088, soit les locaux : 007b, 007c, 009, 010, 010a, 011, 012, 130, 130a, 133, 134, 135, 136, 137, 231, 234, 235, 236 et 237.

La Maison familiale rurale du Granit utilise des locaux communs partagés avec l'école de Saint-Romain, soit les locaux : 001, 003, 004, 005, 006, 007, 007a, 008, 013, 014, 015, 016, 018, 020, 021, 022, 023, 102, 103, 104, 106, 108, 110a, 110b, 121, 131, 132, 238, 239 et 301.

Une entente est intervenue entre le Comité de développement de Saint-Romain et le CSSHC pour l'utilisation des locaux et espaces extérieurs dans le cadre du DEP en production acéricole.

Une entente est intervenue entre l'école de Saint-Romain, la Maison familiale rurale du Granit, le CSSHC des Hauts-Cantons, l'O.T.J. de Saint-Romain et la municipalité de Saint-Romain concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Note :

En suspens jusqu'à l'évaluation du partenariat en avril 2022, prévu au terme de l'entente conclue avec la Coopérative de solidarité en formation et développement rural du Granit

Martial Gaudreau, directeur général

Maison familiale rurale du Granit
105, rue du Couvent
Saint-Romain (Québec)
G0Y 1L0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Formation professionnelle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
105, rue du Couvent Saint-Romain (Québec) G0Y 1L0	751 088	751 424 formation professionnelle

Locaux :

La Maison familiale rurale du Granit utilise une partie de l'immeuble 751 088, soit les locaux : 007b, 007c, 009, 010, 010a, 011, 012, 130, 130a, 133, 134, 135, 136, 137, 231, 234, 235, 236 et 237.

La Maison familiale rurale du Granit utilise des locaux communs partagés avec l'école de Saint-Romain, soit les locaux : 001, 003, 004, 005, 006, 007, 007a, 008, 013, 014, 015, 016, 018, 020, 021, 022, 023, 102, 103, 104, 106, 108, 110a, 110b, 121, 131, 132, 238, 239 et 301.

Une entente est intervenue entre le Comité de développement de Saint-Romain et le CSSHC pour l'utilisation des locaux et espaces extérieurs dans le cadre du DEP en production acéricole.

Une entente est intervenue entre l'école de Saint-Romain, la Maison familiale rurale du Granit, le CSSHC des Hauts-Cantons, l'O.T.J. de Saint-Romain et la municipalité de Saint-Romain concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Note :

En suspens jusqu'à l'évaluation du partenariat en avril 2022, prévu au terme de l'entente conclue avec la Coopérative de solidarité en formation et développement rural du Granit

Martial Gaudreau, directeur général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Centre d'éducation des adultes du CSSHC
188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation des adultes et formation générale

Immeubles (Centre de Coaticook) :

	Code bâtisse	Code école
125, rue Morgan Coaticook (Québec) J1A 1V6	751 023	751 311
102, rue Cutting Coaticook (Québec) J1A 2G4	751 024	751 311
211, rue Saint-Jean-Baptiste Coaticook (Québec) J1A 2J4	751 027	751 311
1186, ch. De Baldwin Mills-Barnston Coaticook (Québec) J1A 2S4	751 030	751 311
290, rue Parker Dixville (Québec) J0B 1P0	751 032	751 311
54, rue de l'Église East Hereford (Québec) J0B 1S0	751 034	751 311
127, rue Principale Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0	751 036	751 311
1427, chemin Favreau Sainte-Edwidge-de-Clifton (Québec) J0B 2R0	751 037	751 311
6835, route Louis-S.-St-Laurent Compton (Québec) J0B 1L0	751 039	751 311
367, rue Saint-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1	751 041	751 311
194, rue de l'Église Martinville (Québec) J0B 2A0	751 185	751 311
311, rue St-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1	751 193	751 311
Pavillon St-Gabriel 214, rue de l'Église, Martinville (Québec) J0B 2A0	751 804	751 311

Locaux :

Les locaux utilisés par le Centre d'éducation des adultes sont ceux qui apparaissent à la liste en annexe au protocole intervenu entre le CSSHC des Hauts-Cantons et le Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA) CE-415-1998-1999-07, soit les locaux : 114, 116, 125, 205, 222, 223 et 224.

De plus, le Centre d'éducation des adultes utilise le local #012 de l'immeuble 751 423 ainsi que les locaux 1021, 1047-1 et 1047-4 de l'immeuble 751 193.

Également, le Centre d'éducation des adultes du CSSHC peut utiliser un local dans chacune des écoles primaires suivantes (code bâtisse : 751 024, 751 027, 751 030, 751 032, 751 034, 751 036, 751 037, 751 039, 751 041 et 751 185).

Martial Gaudreau, directeur général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Centre d'éducation des adultes du CSSHC
188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation des adultes et formation générale

Immeubles (Centre d'East Angus) :	Code bâtisse	Code école
188, rue Kennedy East Angus (Québec) J0B 1R0	751 207	751 311
162, rue Saint-Jean-Est East Angus (Québec) J0B 1R0	751 047	751 311
96, rue Saint-Jacques East Angus (Québec) J0B 1R0	751 048	751 311
150, rue Bibeau Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0	751 051	751 311
67, rue de Ditton Scotstown (Québec) J0B 3B0	751 055	751 311
25, rue de l'Église St-Isidore-de-Clifton (Québec) J0B 2X0	751 058	751 311
44, rue Notre-Dame Ouest La Patrie (Québec) J0B 1Y0	751 063	751 311
184, rue Principale Dudswell (Québec) J0B 2L0	751 067	751 311
211, rue Saint-Janvier Weedon (Québec) J0B 3J0	751 068	751 311

Locaux :

Le Centre d'éducation des adultes utilise une partie de l'immeuble de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent 751 207, soit les locaux : #1061, #1065, #1074, #1075, #1078, #1081, #1082, #1083, #1083.1, #1084, #1085, #1086, #1087, #1088, #1089, #1096-1 et #1102.

Également, le Centre d'éducation des adultes du CSSHC peut utiliser un local dans chacune des écoles primaires suivantes (code bâtisse : 751 047, 751 048, 751 051, 751 055, 751 058, 751 063, 751 067 et 751 068) ainsi que dans le Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François (Code bâtisse : 751 207).

Martial Gaudreau, directeur général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Centre d'éducation des adultes du CSSHC
188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation des adultes et formation générale

Immeuble (Centre de Lac-Mégantic):

	Code bâtisse	Code école
4747, rue Champlain Lac-Mégantic (Québec) G6B 1X5	751 071	751 311
6381, rue Notre-Dame Lac-Mégantic (Québec) G6B 2M9	751 074	751 311
242, rue Principale Audet (Québec) G0Y 1A0	751 079	751 311
687, rue Dumas, Lac-Drolet (Québec) G0Y 1C0	751 080	751 311
4570, rue Principale Sainte-Cécile-de-Whitton (Québec) G0Y 1J0	751 082	751 311
287, rue de la Fabrique Saint-Sébastien (Québec) G0Y 1M0	751 084	751 311
215, rue de l'Aréna Lambton (Québec) G0M 1H0	751 086	751 311
105, rue du Couvent Saint-Romain (Québec) G0Y 1L0	751 088	751 311
475, route 108, Stornoway (Québec) G0Y 1N0	751 089	751 311
1249, rue Principale, Nantes (Québec) G0Y 1G0	751 091	751 311
571, rue Saint-Augustin Saint-Augustin-de-Woburn (Québec) G0Y 1R0	751 094	751 311
27, route de l'Église Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0	751 002	751 311
3409, rue Laval, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A5	751 196	751 311

Locaux :

Le Centre d'éducation des adultes du CSSHC utilise les locaux de l'immeuble situés au 3800, rue Cousineau à Lac-Mégantic (sous-sol et rez-de-chaussée). Sont toutefois exclus, les locaux situés au 4730, rue Dollard, à l'exclusion du local du sous-sol utilisé pour les activités de la classe d'intégration sociale et au 4747, rue Champlain à Lac-Mégantic.

Également, le Centre d'éducation des adultes du CSSHC peut utiliser un local dans chacune des écoles primaires suivantes (code bâtisse : 751 071, 751 074, 751 079, 751 080, 751 082, 751 084, 751 086, 751 088, 751 089, 751 091, 751 094 et 751 002) ainsi que dans le Centre de formation professionnelle le Granit (code bâtisse : 751 196).

Martial Gaudreau, directeur général



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

Document 8

CET21-11-23 14.



RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

		1 ^{re} secondaire				NATURE DES ÉVALUATIONS
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e		EPR	
Anglais langue seconde Programme de base	Communiquer oralement en anglais 40 %	✓	✓		École	Les trois compétences seront évaluées à chacune des étapes et l'examen de fin d'année vaudra 20 % de la deuxième étape. L'élève devra pratiquer les compétences en classe et à la maison à l'aide de différents modèles, du « Grammar guide », des listes de verbes et du vocabulaire acquis dans différents contextes en les réutilisant adéquatement. Les devoirs seront bonifiés, de la grammaire sera évaluée dans le but de favoriser une progression dans les apprentissages et les efforts chez l'élève. Ils sont en lien direct avec les trois compétences.
	Comprendre des textes lus et entendus 30 %	✓	✓		École	
	Écrire des textes 30 %	✓	✓		École	
Français	Lire 40 %	✓	✓		École	À toutes les étapes, les élèves seront évalués dans les trois compétences. Les élèves auront à lire au moins cinq romans ainsi que plusieurs textes narratifs et descriptifs. Les évaluations en lecture porteront sur les œuvres lues en classe par différents moyens (contrôle de lecture, cercle de lecture et travaux divers). La compétence en écriture et les connaissances seront évaluées de diverses façons (productions écrites, dictées, exercices variés, etc.). La communication orale sera évaluée à travers des activités variées d'écoute et de prise de parole. Une épreuve locale en lecture et en écriture sera administrée en fin d'année et celles-ci vaudront 20 % de la deuxième étape.
	Écrire 40 %	✓	✓		École	
	Communiquer oralement 20 %	✓	✓			
Mathématique	Résoudre une situation-problème 30 %	✓	✓			Compétence 1 : Évaluée au moins une fois par étape à l'aide de problèmes mathématiques complexes.
	Utiliser un raisonnement mathématique 70 %	✓	✓		École	Compétence 2 : Évaluée régulièrement à l'aide de tests de connaissances, de situations d'apprentissage et d'examens. L'épreuve de fin d'année de la compétence 2 vaudra 20 % de la deuxième étape.
Science et technologie	Pratique 40 %	✓	✓		École	Pratique : Rapport de laboratoire et projets en technologie.
	Théorie 60 %	✓	✓		École	Théorique : Examens et minitests pour chacune des thématiques. Les épreuves de fin d'année vaudront 20 % de la deuxième étape.
• Pour les disciplines suivantes, toutes les compétences seront évaluées, mais seulement une note disciplinaire apparaîtra au bulletin.						
Arts plastiques 100 %	Créer des images personnelles et Créer des images médiatiques 70 %	✓	✓			Les élèves sont évalués à partir des projets en 2 ou 3 dimensions où ils ont à utiliser différents matériaux, outils et gestes appropriés à chacune des techniques apprises. De plus, ils devront maîtriser le langage plastique correspondant à chaque projet. Ils ont également à porter un jugement critique sur des artistes, des époques ou des mouvements artistiques.
	Apprécier des images 30 %					

✓ : Communication à l'étape Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1 ^{re} étape et 60 % pour la 2 ^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.		1 ^{re} secondaire			NATURE DES ÉVALUATIONS	
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e		EPR	
Éducation physique et à la santé 100 %	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓			1- Manipulation de divers objets en sports collectifs. 2- Travail de coopération en acrogym. 3- Interagir en sports collectifs et amélioration de la condition physique par la course (2.7km).
Éthique et culture religieuse 100 %	Réfléchir sur des questions éthiques Pratiquer le dialogue 50 %	✓	✓			Dans le cours d'éthique et de culture religieuse, les élèves seront invités, d'une part, à réfléchir sur divers questionnements complexes. Par le biais de textes, de dialogues et de réflexions, les élèves devront comprendre les différents enjeux éthiques puis exercer leur jugement critique, afin de devenir des citoyens plus éclairés. D'autre part, les élèves apprendront les fondements des diverses religions qui caractérisent notre société actuelle. Ils réfléchiront sur le phénomène religieux, afin d'en saisir les éléments importants. L'ouverture sur le monde et la connaissance de l'autre seront deux concepts qui seront développés. Les évaluations, qui auront lieu après chacun des thèmes, prendront la forme de réflexions synthèses, d'examens à développement.
	Manifester une compréhension du phénomène religieux Pratiquer le dialogue 50 %	✓	✓			
Géographie 100 %	Lire l'organisation d'un territoire Interpréter un enjeu territorial Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire	✓	✓			Les trois compétences seront évaluées au cours des trois étapes de l'année. Nature des évaluations : devoirs, tests de connaissances, projets, évaluation des techniques géographiques (croquis, cartes schématiques, etc.), situations d'évaluation, rédaction de textes descriptifs/explicatifs et/ou d'opinion, selon les besoins.
Histoire et éducation à la citoyenneté 100 %	Interroger les réalités sociales dans une perspective historique Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire	✓	✓		École	Les trois compétences seront évaluées au cours des trois étapes de l'année. Nature des évaluations : devoirs dans cahier d'exercices, tests de connaissances, situations d'évaluation, rédactions de textes descriptifs/explicatifs et/ou d'opinion, selon les besoins. L'épreuve de fin d'année vaudra 20 % de la deuxième étape.
Musique 100 %	Créer des œuvres musicales et Interpréter des œuvres musicales 70 %	✓	✓			Évaluation sur les pièces d'harmonie ou de méthode, sur la connaissance du langage musical, sur des exercices techniques instrumentaux et sur des prestations musicales. Il y aura aussi évaluation sur l'appréciation d'œuvres musicales de styles différents et sur la création de compositions musicales.
	Apprécier des œuvres musicales 30 %					
Programme Santé globale 100 %	Coopérer Actualiser son potentiel Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓			L'élève est évalué en fonction de sa préparation, son engagement, le respect des consignes et l'amélioration des habitudes de vie au quotidien. Les évaluations sont effectuées à l'aide de bilans, de réflexions et par des observations de l'enseignant.
Autres compétences	Se donner des méthodes de travail efficaces	✓	✓			Compétence évaluée tout au long de l'année. Un commentaire sera émis sur les bulletins de la première et de la deuxième étape.

* Note

- La colonne **EPR** fait référence aux épreuves imposées par le centre de services scolaire (CSS), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (obligatoire ou unique) ou l'école.



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

2^e secondaire

NATURE DES ÉVALUATIONS

Discipline	Libellés du bulletin		1 ^{re}	2 ^e	EPR	
Anglais langue seconde Programme de base	Communiquer oralement en anglais	40 %	✓	✓	École	Les trois compétences seront évaluées à chacune des étapes et l'examen de fin d'année vaudra 20 % de la deuxième étape. L'élève devra pratiquer les compétences en classe et à la maison à l'aide de différents modèles, du « Grammar guide », des listes de verbes et du vocabulaire acquis dans différents contextes, en les réutilisant adéquatement. Les devoirs seront bonifiés, de la grammaire sera évaluée dans le but de favoriser une progression dans les apprentissages et les efforts chez l'élève. Ils sont en lien direct avec les trois compétences.
	Comprendre des textes lus et entendus	30 %	✓	✓	École	
	Écrire des textes	30 %	✓	✓	École	
Français	Lire	40 %	✓	✓	CSS	À toutes les étapes, les élèves seront évalués en lecture, en écriture et en communication orale. Les élèves auront à lire cinq romans ainsi que plusieurs textes narratifs et descriptifs. Les évaluations en lecture porteront sur les œuvres lues en classe et seront administrées par différents moyens (contrôle de lecture et travaux divers). La compétence en écriture et les connaissances seront évaluées de diverses façons (productions écrites, dictées, exercices variés, etc.). La communication orale sera évaluée à travers des activités variées d'écoute, de cercles de lecture et de prise de parole. Une épreuve locale en lecture sera administrée en fin d'année et celle-ci vaudra 20 % de la deuxième étape (volet lecture). En mai, il y aura aussi une épreuve ministérielle en écriture qui vaudra 10 % de l'année pour cette compétence.
	Écrire	40 %	✓	✓	MEES	
	Communiquer oralement	20 %	✓	✓		
Mathématique	Résoudre une situation-problème	30 %	✓	✓	CSS	Compétence 1 : Évaluée au moins une fois par étape à l'aide de problèmes mathématiques complexes. Compétence 2 : Évaluée régulièrement à l'aide de tests de connaissances, de situations d'apprentissage et d'examens. Il y aura une épreuve de fin d'année pour la compétence 2 qui vaudra 20 % de la deuxième étape.
	Utiliser un raisonnement mathématique	70 %	✓	✓		
Science et technologie	Pratique	40 %	✓	✓	École	Pratique : Travaux de laboratoire et projets technos en atelier. Théorie : Chaque chapitre sera évalué par une situation d'apprentissage et d'évaluation et/ou un examen. Les épreuves de fin d'année vaudront 20 % de la deuxième étape.
	Théorie	60 %	✓	✓	École	
• Pour les disciplines suivantes, toutes les compétences seront évaluées, mais seulement une note disciplinaire apparaîtra au bulletin.						
Arts plastiques 100 %	Créer des images personnelles et Créer des images médiatiques	70 %	✓	✓		Les élèves sont évalués à partir des projets en 2 et 3 dimensions où ils ont à utiliser différents matériaux, outils et gestes appropriés à chacune des techniques apprises. De plus, ils devront maîtriser le langage plastique correspondant à chaque projet. Ils ont également à porter un jugement critique sur des artistes, des époques ou des mouvements artistiques.
	Apprécier des images	30 %				
Éducation physique et à la santé 100 %	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif		✓	✓		1- Apprentissage technique et tactique en basket-ball. 2- Courses, saut et lancer en athlétisme. 3- Interagir en sports collectifs et amélioration de la condition physique par la course (2.7km).

✓ : Communication à l'étape Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1 ^e étape et 60 % pour la 2 ^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.		2 ^e secondaire		NATURE DES ÉVALUATIONS	
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e		EPR
Éthique et culture religieuse 100 %	Réfléchir sur des questions éthiques Pratiquer le dialogue 50 %	✓	✓		Dans le cours d'éthique et de culture religieuse, les élèves seront invités, d'une part, à réfléchir sur divers questionnements complexes. Par le biais de textes, de dialogues et de réflexions, les élèves devront comprendre les différents enjeux éthiques puis exercer leur jugement critique, afin de devenir des citoyens plus éclairés. D'autre part, les élèves apprendront les fondements des diverses religions qui caractérisent notre société actuelle. Ils réfléchiront sur le phénomène religieux, afin d'en saisir les éléments importants. L'ouverture sur le monde et la connaissance de l'autre seront deux concepts qui seront développés. Les évaluations, qui auront lieu après chacun des thèmes, prendront la forme de réflexions synthèses, d'examens à développement ou encore d'oraux (débats, présentation à l'avant).
	Manifester une compréhension du phénomène religieux Pratiquer le dialogue 50 %				
Géographie 100 %	Lire l'organisation d'un territoire	✓	✓		École Les trois compétences seront évaluées au cours des étapes de l'année. Nature des évaluations : - Devoirs et leçons; - Tests de connaissances;
	Interpréter un enjeu territorial	✓	✓		École - Projets; - Évaluation des techniques géographiques (croquis, cartes schématiques, etc.);
	Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire	✓	✓		École - Situations d'évaluation; - Rédactions de textes descriptifs/explicatifs et/ou d'opinion, selon les besoins; - Épreuve de fin d'année faite en classe qui vaudra 20 % de la deuxième étape.
Histoire et éducation à la citoyenneté 100 %	Interroger les réalités sociales dans une perspective historique	✓	✓		École Les trois compétences seront évaluées au cours des étapes de l'année. Nature des évaluations : - Devoirs et leçons dans le cahier d'exercices;
	Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique	✓	✓		École - Tests de connaissances; - Situations d'évaluation;
	Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire	✓	✓		École - Rédactions de textes descriptifs/explicatifs et/ou d'opinion, selon les besoins; - Épreuve de fin d'année qui vaudra 20 % de la deuxième étape.
Musique 100 %	Créer des œuvres musicales et Interpréter des œuvres musicales 70 %	✓	✓		Évaluation sur les pièces d'harmonie ou de méthode, sur la connaissance du langage musical, sur des exercices techniques instrumentaux et sur des prestations musicales. Il y aura aussi évaluation sur l'appréciation d'œuvres musicales de styles différents et sur la création de compositions musicales.
	Apprécier des œuvres musicales 30 %				
Programme Santé globale 100 %	Coopérer Actualiser son potentiel Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓		L'élève est évalué en fonction de sa préparation, son engagement, le respect des consignes et l'amélioration des habitudes de vie au quotidien. Les évaluations sont effectuées à l'aide de bilans, de réflexions et par des observations de l'enseignant.
Autres compétences	Se donner des méthodes de travail efficaces	✓	✓		Compétence évaluée tout au long de l'année. Un commentaire sera émis sur les bulletins de la première et de la deuxième étape.

* Note

- La colonne **EPR** fait référence aux épreuves imposées par le centre de services scolaire (CSS), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (obligatoire ou unique) ou l'école.



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

		3 ^e secondaire				NATURE DES ÉVALUATIONS
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e		EPR	
Anglais langue seconde Programme de base	Communiquer oralement en anglais 40 %	✓	✓		École	Pour développer l'interaction orale, l'élève devra communiquer en anglais avec l'enseignant et ses pairs à l'aide de diverses ressources (affiches, banques de mots, vocabulaire, liste de verbes, etc.) et participer activement aux discussions. Pour réussir la deuxième compétence, l'élève devra démontrer sa compréhension de textes écrits et auditifs à l'aide de questionnaires, discussions, etc. L'élève devra produire une variété de textes écrits dans différents contextes en portant une attention particulière à la grammaire, à la structure et à la cohérence. Ces trois compétences seront évaluées à chacune des étapes. L'élève aura aussi des tests de connaissances tout au long de l'année (test verbes, grammaire, vocabulaire, devoirs). Les épreuves de fin d'année vaudront 20 % de la deuxième étape.
	Comprendre des textes lus et entendus 30 %	✓	✓		École	
	Écrire des textes 30 %	✓	✓		École	
Français	Lire 40 %	✓	✓		École	À toutes les étapes, les élèves seront évalués en lecture, en écriture et en communication orale. Ils auront à lire cinq romans issus de la littérature contemporaine. La compétence en écriture et les connaissances seront évaluées de diverses façons (productions écrites, dictées, exercices variés, etc.), mais aussi sur des œuvres lues en classe par différents moyens d'évaluation (contrôles de lecture, cercles de lecture, travaux divers). La communication orale sera évaluée à travers des activités d'écoute et de prise de parole. Les examens de fin d'année en lecture et en écriture seront des épreuves locales et vaudront 20 % de la deuxième étape chacune.
	Écrire 40 %	✓	✓		École	
	Communiquer oralement 20 %	✓	✓			
Mathématique	Résoudre une situation-problème 30 %	✓	✓			Compétence 1 : Évaluée au moins une fois par étape à l'aide de problèmes mathématiques complexes.
	Utiliser un raisonnement mathématique 70 %	✓	✓		École	Compétence 2 : Évaluée régulièrement à l'aide de tests de connaissances, de situations d'apprentissage et d'examens. Il y aura une épreuve de fin d'année pour la compétence 2. Celle-ci vaudra 20 % de la deuxième étape.
Science et technologie	Pratique 40 %	✓	✓		École	Pratique : Travaux de laboratoire et projets technos en atelier. À partir de la 3 ^e secondaire, les projets technologiques en atelier amènent l'utilisation de machines-outils.
	Théorie 60 %	✓	✓		École	Théorie : Chaque module sera évalué par une situation d'apprentissage et d'évaluation ou un examen. Les épreuves de fin d'année vaudront 20 % de la deuxième étape.
• Pour les disciplines suivantes, toutes les compétences seront évaluées, mais seulement une note disciplinaire apparaîtra au bulletin.						
Arts plastiques 100 %	Créer des images personnelles et Créer des images médiatiques 70 %	✓	✓			Les élèves sont évalués à partir des projets en 2 ou 3 dimensions où ils ont à utiliser différents matériaux, outils et gestes appropriés à chacune des techniques apprises. De plus, ils devront maîtriser le langage plastique correspondant à chaque projet. Ils ont également à porter un jugement critique sur des artistes, des époques ou des mouvements artistiques.
	Apprécier des images 30 %					

✓ : Communication à l'étape Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.		3 ^e secondaire			NATURE DES ÉVALUATIONS	
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e		EPR	
Éducation physique et à la santé 100 %	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓			1- Initiation aux techniques en ski de fond. 2- Apprentissage du système musculo-squelettique et des bases en entraînement physique. 3- Interaction en sports collectifs et amélioration de la condition physique par la course (2,7 km).
Histoire du Québec et du Canada 100 %	Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada Interpréter une réalité historique	✓	✓		Proposée par le MEES	Les deux compétences seront évaluées à toutes les étapes. Nature des évaluations : devoirs dans cahier d'exercices, tests de connaissances, situations d'évaluation, examens de module, rédactions de textes descriptifs/explicatifs et/ou d'opinion, selon les besoins. L'épreuve de fin d'année vaudra 30 % de la dernière étape.
Musique 100 %	Créer des œuvres musicales et Apprécier des œuvres musicales 70 %	✓	✓			Évaluation sur les pièces d'harmonie ou de méthode, sur la connaissance du langage musical, sur des exercices techniques instrumentaux et sur des prestations musicales.
	Interpréter des œuvres musicales 30 %					Il y aura aussi évaluation sur l'appréciation d'œuvres musicales de styles différents et sur la création de compositions musicales.
Programme Santé globale 100 %	Coopérer Actualiser son potentiel Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓			L'élève est évalué en fonction de sa préparation, son engagement, le respect des consignes et l'amélioration des habitudes de vie au quotidien. Les évaluations sont effectuées à l'aide de bilans, de réflexions et par des observations de l'enseignant.
OPTIONS :						
Arts plastiques - Murale de la Cité	Créer et reproduire des œuvres pour l'aménagement de la Cité-école	✓	✓			Les élèves sont évalués à partir des murales réalisées sur les murs de l'école. L'évaluation porte sur la recherche d'idées jusqu'à la réalisation finale des murales. Pour l'épreuve de fin d'année, l'élève doit faire une réalisation selon les critères établis ultérieurement par l'enseignante.
Concentration en éducation physique	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓			1- Évaluation, technique et tactique dans divers sports collectifs. 2- Amélioration de la condition physique par la course
Concentration en musique	Créer des œuvres musicales et Interpréter des œuvres musicales 70 %	✓	✓			Évaluation sur les pièces d'harmonie ou de méthode, sur la connaissance du langage musical, sur des exercices techniques instrumentaux et sur des prestations musicales.
	Apprécier des œuvres musicales 30 %					Il y aura aussi évaluation sur l'appréciation d'œuvres musicales de styles différents et sur la création de compositions musicales.
Autres compétences	Se donner des méthodes de travail efficaces	✓	✓			Compétence évaluée tout au long de l'année. Un commentaire sera émis sur les bulletins de la première et de la deuxième étape.

* Note

- La colonne **EPR** fait référence aux épreuves imposées par le centre de services scolaire (CSS), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (obligatoire ou unique) ou l'école.



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

✓ : Communication à l'étape Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1 ^e étape et 60 % pour la 2 ^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.		4 ^e secondaire		NATURE DES ÉVALUATIONS	
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e		EPR
Anglais langue seconde Programme de base	Communiquer oralement en anglais 40 %	✓	✓		École
	Comprendre des textes lus et entendus 30 %	✓	✓		École
	Écrire des textes 30 %	✓	✓		École
Les épreuves de fin d'année vaudront 20 % de la deuxième étape.					
Français	Lire 40 %	✓	✓		École
	Écrire 40 %	✓	✓		École
	Communiquer oralement 20 %	✓	✓		
locale en écriture sera administrée en fin d'année et vaudra 20 % de la deuxième étape. Une épreuve locale en lecture sera administrée en fin d'année et vaudra 20 % de la deuxième étape.					
Mathématique SN et CST	Résoudre une situation-problème 30 %	✓	✓		
	Utiliser un raisonnement mathématique 70 %	✓	✓		MEES
Compétence 1 : Évaluée au moins une fois par étape à l'aide de problèmes mathématiques complexes.					
Compétence 2 : Évaluée régulièrement à l'aide de tests de connaissances, de situations d'apprentissage et d'examens. L'épreuve ministérielle de fin d'année vaudra 20 % de l'année pour cette compétence.					
Science et technologie	Pratique 40 %	✓	✓		École
	Théorie 60 %	✓	✓		MEES
Pratique : Travaux de laboratoire, examens de laboratoire et projets en atelier, par exemple : circuits électriques, conception d'une voiture électrique, etc.					
Théorie : Situations d'apprentissage, examens et tests de connaissances. Une épreuve unique du MEES sera administrée à la fin de l'année. À partir de la 3 ^e secondaire, les projets technologiques en atelier amènent l'utilisation de machines-outils. L'examen ministériel compte pour 20 % de la note finale du volet théorie.					
Science et technologie de l'environnement	Pratique 40 %	✓	✓		École
	Théorique 60 %				
Pratique : Travaux de laboratoire, examens de laboratoire et projets en atelier, par exemple : conception d'une voiture électrique, etc.					
Théorie : Situations d'apprentissage, examens et test de connaissances. Une épreuve sera administrée à la fin de l'année et vaudra 20 % du résultat final du volet théorie.					
• Pour les disciplines suivantes, toutes les compétences seront évaluées, mais seulement une note disciplinaire apparaîtra au bulletin.					
Arts plastiques 100 %	Créer des images personnelles et Créer des images médiatiques 70 %	✓	✓		
	Apprécier des images 30 %				
Les élèves sont évalués à partir des projets en 2 ou 3 dimensions où ils ont à utiliser différents matériaux, outils et gestes appropriés à chacune des techniques apprises. De plus, ils devront maîtriser le langage plastique correspondant à chaque projet. Ils ont également à porter un jugement critique sur des artistes, des époques ou des mouvements artistiques.					

✓ : Communication à l'étape Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1 ^{re} étape et 60 % pour la 2 ^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.		4 ^e secondaire			NATURE DES ÉVALUATIONS	
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e		EPR	
Éducation physique et à la santé 100 %	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓			1- Apprentissage technique et tactique en ballon sur glace et en volleyball. 2- Apprentissage du tir à l'arc. 3- Amélioration de la condition physique.
Éthique et culture religieuse 100 %	Réfléchir sur des questions éthiques Pratiquer le dialogue 50 %	✓	✓			Dans le cours d'éthique et de culture religieuse, les élèves seront invités, d'une part, à réfléchir sur divers questionnements complexes. Par le biais de textes, de dialogues et de réflexions, les élèves devront comprendre les différents enjeux éthiques puis exercer leur jugement critique, afin de devenir des citoyens plus éclairés. D'autre part, les élèves apprendront les fondements des diverses religions qui caractérisent notre société actuelle. Ils réfléchiront sur le phénomène religieux, afin d'en saisir les éléments importants. L'ouverture sur le monde et la connaissance de l'autre seront deux concepts qui seront développés. Les évaluations, qui auront lieu après chacun des thèmes, prendront la forme de réflexions synthèses, d'examens à développement ou encore d'oraux (débats, présentation à l'avant).
	Manifester une compréhension du phénomène religieux Pratiquer le dialogue 50 %					
Histoire du Québec et du Canada 100 %	Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada Interpréter une réalité sociale	✓	✓		MEES	Les deux compétences seront évaluées au cours des trois étapes de l'année. Nature des évaluations : tests de connaissances, situations d'évaluation, rédactions de textes descriptifs/explicatifs et analyse de documents, selon les besoins. L'épreuve de fin d'année MEES vaudra 20 % de la note finale.
Musique 100 %	Créer des œuvres musicales et Interpréter des œuvres musicales 70 %	✓	✓			Évaluation sur les pièces d'harmonie, sur la connaissance du langage musical, sur des exercices techniques instrumentaux et sur des prestations musicales. Il y aura aussi évaluation sur l'appréciation d'œuvres musicales de styles différents et sur la création de compositions musicales.
	Apprécier des œuvres musicales 30 %					
OPTIONS :						
Concentration en arts plastiques	Créer des images personnelles et Créer des images médiatiques 70 %	✓	✓			Les élèves sont évalués à partir des projets en 2 ou 3 dimensions où ils ont à utiliser différents matériaux, outils et gestes appropriés à chacune des techniques apprises. De plus, ils devront maîtriser le langage plastique correspondant à chaque projet. Ils ont également à porter un jugement critique sur des artistes, des époques ou des mouvements artistiques.
	Apprécier des images 30 %					
Concentration en éduc. phys.	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓			1- Évaluation, technique et tactique dans divers sports collectifs. 2- Amélioration de la condition physique par la course.
Autres compétences	Se donner des méthodes de travail efficaces	✓	✓			Compétence évaluée tout au long de l'année. Un commentaire sera émis sur les bulletins de la première et de la deuxième étape.

* Note

- La colonne EPR fait référence aux épreuves imposées par le centre de services scolaire (CSS), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (obligatoire ou unique) ou l'école.



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

5^e secondaire

NATURE DES ÉVALUATIONS

Discipline	Libellés du bulletin		1 ^{re}	2 ^e	EPR	
Anglais langue seconde Programme de base	Communiquer oralement en anglais	40 %	✓	✓	MEES	Pour développer l'interaction orale, l'élève devra communiquer en anglais avec l'enseignant et ses pairs à l'aide de diverses ressources (affiches, banques de mots, vocabulaire, liste de verbes, etc.) et participer activement aux discussions. Pour réussir la deuxième compétence, l'élève devra démontrer sa compréhension de textes écrits et auditifs à l'aide de questionnaires, discussions, etc. L'élève devra produire une variété de textes écrits dans différents contextes, en portant une attention particulière à la grammaire, à la structure et à la cohérence. Ces trois compétences seront évaluées à chacune des étapes. L'élève aura aussi des tests de connaissances tout au long de l'année (tests de verbes, grammaire, vocabulaire, devoirs). Les épreuves MEES comptent pour 20 % de l'année dans la compétence concernée (Communiquer oralement et Écrire des textes).
	Comprendre des textes lus et entendus	30 %	✓	✓	École	
	Écrire des textes	30 %	✓	✓	MEES	
Français	Lire	40 %	✓	✓	CSS	À toutes les étapes, les élèves seront évalués en écriture, en lecture et en oral. Les élèves auront à lire cinq romans et divers extraits d'œuvres classiques et contemporaines. Les évaluations en lecture porteront sur les œuvres lues en classe. La compétence en écriture et les connaissances seront évaluées de diverses façons (dictées, exercices variés, productions écrites, etc.). La communication orale sera évaluée à travers des activités variées d'écoute et de prise de parole. Une épreuve CSS en lecture sera administrée en fin d'année et vaudra 20 % de la deuxième étape. L'épreuve en écriture proviendra du MEES et vaudra 20 % de l'année de la compétence Écrire.
	Écrire	50 %	✓	✓	MEES	
	Communiquer oralement	10 %	✓	✓		
Mathématique SN et CST	Résoudre une situation-problème	30 %	✓	✓	École	Compétence 1 : Évaluée au moins une fois par étape à l'aide de problèmes mathématiques complexes.
	Utiliser un raisonnement mathématique	70 %	✓	✓		Compétence 2 : Évaluée régulièrement à l'aide de tests de connaissances, de situations d'apprentissage et d'examens. L'épreuve de fin d'année vaudra 20 % de la deuxième étape.
Chimie	Pratique	40 %	✓	✓	École	Pratique : Travaux de laboratoire et examens de laboratoire, par exemple : facteurs influençant la vitesse des gaz, etc.
	Théorie	60 %	✓	✓	École	Théorie : Situations d'apprentissage, examens et tests de connaissances. Une épreuve sera administrée à la fin de l'année et vaudra 20 % du résultat de la deuxième étape du volet théorie.
Physique	Pratique	40 %	✓	✓	École	Pratique : Travaux de laboratoire et examens de laboratoire.
	Théorie	60 %	✓	✓	École	Théorie : Examens et situations-problèmes. Une épreuve sera administrée à la fin de l'année et vaudra 20 % du résultat de la deuxième étape du volet théorie.
• Pour les disciplines suivantes, toutes les compétences seront évaluées, mais seulement une note disciplinaire apparaîtra au bulletin.						
Arts plastiques 100 %	Créer des images personnelles et Créer des images médiatiques	70 %	✓	✓		Les élèves sont évalués à partir des projets en 2 ou 3 dimensions où ils ont à utiliser différents matériaux, outils et gestes appropriés à chacune des techniques apprises. De plus, ils devront maîtriser le langage plastique correspondant à chaque projet. Ils ont également à porter un jugement critique sur des artistes, des époques ou des mouvements artistiques.
	Apprécier des images	30 %				

✓ : Communication à l'étape Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1 ^{re} étape et 60 % pour la 2 ^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.		5 ^e secondaire			NATURE DES ÉVALUATIONS	
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e		EPR	
Éducation financière 100 %	Prendre position sur un enjeu financier	✓	✓			Travaux individuels et d'équipe. Tests de connaissances. Rédaction de textes d'opinions. Situations d'apprentissage.
Éducation physique et à la santé 100 %	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓			1- Apprentissage des techniques et tactiques en ultimate frisbee et en hockey bottine. 2- Course, saut et lancer en athlétisme. 3- Amélioration de la condition physique.
Éthique et culture religieuse 100 %	Réfléchir sur des questions éthiques 50 %	✓	✓			Dans le cours d'éthique et de culture religieuse, les élèves seront invités, d'une part, à réfléchir sur divers questionnements complexes. Par le biais de textes, de dialogues et de réflexions, les élèves devront comprendre les différents enjeux éthiques puis exercer leur jugement critique, afin de devenir des citoyens plus éclairés. D'autre part, les élèves apprendront les fondements des diverses religions qui caractérisent notre société actuelle. Ils réfléchiront sur le phénomène religieux, afin d'en saisir les éléments importants. L'ouverture sur le monde et la connaissance de l'autre seront deux concepts qui seront développés. Les évaluations, qui auront lieu après chacun des thèmes, prendront la forme de réflexions synthèses, d'examens à développement ou encore d'oraux (débats, présentation à l'avant).
	Manifester une compréhension du phénomène religieux Pratiquer le dialogue 50 %					
Monde contemporain 100 %	Interpréter un problème du monde contemporain Prendre position sur un enjeu du monde contemporain	✓	✓			Les deux compétences seront évaluées à chaque étape. Nature des évaluations : tests de connaissances, débats sur l'enjeu à l'étude, travaux de recherche, présentations orales, examen de fin de module, textes argumentatifs.
Musique 100 %	Créer des œuvres musicales et Interpréter des œuvres musicales 70 %	✓	✓			Évaluation sur les pièces d'harmonie, sur la connaissance du langage musical, sur des exercices techniques instrumentaux et des prestations musicales. Il y aura aussi évaluation sur l'appréciation d'œuvres musicales de styles différents.
	Apprécier des œuvres musicales 30 %					
Santé et bien-être 100 %		✓	✓			Les élèves sont appelés à vivre différents ateliers afin de les préparer à la vie adulte. Les thèmes abordés sont : orientation et information scolaires, consommation, vie amoureuse, alimentation, R.C.R., budget, etc. Les élèves sont évalués après chaque thème.
OPTIONS :						
Concentration en arts plastiques	Créer des images personnelles et Créer des images médiatiques 70 %	✓	✓			Les élèves sont évalués à partir des projets en 2 ou 3 dimensions où ils ont à utiliser différents matériaux, outils et gestes appropriés à chacune des techniques apprises. De plus, ils devront maîtriser le langage plastique correspondant à chaque projet. Ils ont également à porter un jugement critique sur des artistes, des époques ou des mouvements artistiques.
	Apprécier des images 30 %					
Concentration en éducation physique	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓			1- Évaluation, technique et tactique dans divers sports collectifs. 2- Amélioration de la condition physique par la course.
Multimédia		✓	✓			Utilisation efficace des logiciels en classe. Évaluations de projets informatiques, par exemple : conception de pages Web, traitement d'images, etc.
Autres compétences	Se donner des méthodes de travail efficaces	✓	✓			Compétence évaluée tout au long de l'année. Un commentaire sera émis sur les bulletins de la première et de la deuxième étape.

* Note

- La colonne EPR fait référence aux épreuves imposées par le centre de services scolaire (CSS), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (obligatoire ou unique) ou l'école.



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758



RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

		ADAPTATION SCOLAIRE		
		CAPS		NATURE DES ÉVALUATIONS
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e	
Communiquer	Communiquer	✓	✓	Les élèves seront amenés à mobiliser leurs ressources afin de bien comprendre un message, de produire un message et de participer à un échange. Cela se réalisera dans plusieurs contextes, tels que la vie scolaire, les loisirs, la vie résidentielle et communautaire, les déplacements et les soins personnels et le bien-être. L'évaluation est exprimée sous la forme de deux cotés, soit le niveau de compétence de l'élève et le degré de soutien apporté par l'adulte. C'est en fait l'occasion pour les élèves de développer de plus en plus leur autonomie.
Exploiter l'information	Exploiter l'information	✓	✓	Les élèves seront amenés à mobiliser leurs ressources afin d'être en mesure de choisir une source d'information, de s'approprier l'information et de tenir compte des données sélectionnées. Cela se réalisera dans plusieurs contextes, tels que la vie scolaire, les loisirs, la vie résidentielle et communautaire, les déplacements et les soins personnels et le bien-être. L'évaluation est exprimée sous la forme de deux cotés, soit le niveau de compétence de l'élève et le degré de soutien apporté par l'adulte. C'est en fait l'occasion pour les élèves de développer de plus en plus leur autonomie.
Interagir avec son milieu	Interagir avec son milieu	✓	✓	Les élèves seront amenés à mobiliser leurs ressources afin d'être en mesure de s'impliquer dans la vie de groupe, de porter attention aux autres et de respecter les règles de vie et les normes sociales de son milieu. Cela se réalisera dans plusieurs contextes, tels que la vie scolaire, les loisirs, la vie résidentielle et communautaire, les déplacements et les soins personnels et le bien-être. L'évaluation est exprimée sous la forme de deux cotés, soit le niveau de compétence de l'élève et le degré de soutien apporté par l'adulte. C'est en fait l'occasion pour les élèves de développer de plus en plus leur autonomie.
Agir avec méthode	Agir avec méthode	✓	✓	Les élèves seront amenés à mobiliser leurs ressources afin d'être en mesure de comprendre la tâche, de se préparer à accomplir la tâche et de l'accomplir. Cela se réalisera dans plusieurs contextes, tels que la vie scolaire, les loisirs, la vie résidentielle et communautaire, les déplacements et les soins personnels et le bien-être. L'évaluation est exprimée sous la forme de deux cotés, soit le niveau de compétence de l'élève et le degré de soutien apporté par l'adulte. C'est en fait l'occasion pour les élèves de développer de plus en plus leur autonomie.
Agir de façon sécuritaire	Agir de façon sécuritaire	✓	✓	Les élèves seront amenés à mobiliser leurs ressources afin d'être en mesure de reconnaître des situations potentiellement dangereuses, d'adopter des comportements sécuritaires appropriés et de connaître la procédure ou la stratégie à adopter en présence d'un indice de danger ou en cas d'urgence. Cela se réalisera dans plusieurs contextes, tels que la vie scolaire, les loisirs, la vie résidentielle et communautaire, les déplacements et les soins personnels et le bien-être. L'évaluation est exprimée sous la forme de deux cotés, soit le niveau de compétence de l'élève et le degré de soutien apporté par l'adulte. C'est en fait l'occasion pour les élèves de développer de plus en plus leur autonomie.



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758



RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

✓ : Communication à l'étape
Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

ADAPTATION SCOLAIRE				
		COM, CPT 1 et 2		NATURE DES ÉVALUATIONS
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e	
Anglais langue seconde	Communiquer oralement en anglais 40 %	✓	✓	Pour développer l'interaction orale, l'élève devra communiquer en anglais avec l'enseignant et ses pairs à l'aide de diverses ressources (affiches, banque de mots, vocabulaire, etc.) L'élève devra démontrer sa compréhension de textes écrits et auditifs à l'aide de questionnaires, discussions, etc. L'élève devra produire de courtes phrases dans différents contextes.
	Comprendre des textes lus et entendus 30 %	✓	✓	
	Écrire des textes 30 %	✓	✓	
Arts plastiques 100 %	Créer des images personnelles Créer des images médiatiques Apprécier des images	✓	✓	Les élèves apprendront les principes de base du dessin, de la peinture, de la gravure, du modelage, de l'assemblage et du collage à l'aide de matériaux variés. Ils seront évalués en fonction de leur progression dans chacune de leur production. Un retour sera effectué pour les valoriser dans leurs créations.
Éducation physique et à la santé 100 %	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓	1. Manipulation de divers objets en sports collectifs 2. Apprentissage des notions de musculation 3. Interagir en sports collectifs et amélioration de la condition physique par la course (2,4 km)
Éthique et culture religieuse 100%	Réfléchir sur des questions éthiques Manifester une compréhension du phénomène religieux Pratiquer le dialogue	✓	✓	- À partir de simulations, de débats et de discussions, les élèves seront évalués sur des thématiques diverses abordées de façon à les faire réfléchir sur des enjeux éthiques. - Les élèves seront évalués sur leur compréhension de différentes expressions du religieux propres à la société québécoise à l'aide de présentations et de réflexions diverses. (SAE) situations d'apprentissage et d'évaluations (projets)
Français	Lire 35 %	✓	✓	À toutes les étapes, les élèves seront évalués en lecture, en écriture et en communication orale. La compétence en écriture et les connaissances seront évaluées de différentes façons : productions écrites, dictées, exercices variés, etc. La communication orale sera évaluée à travers des activités variées d'écoute, de prise de parole et d'exposés oraux. La compétence en lecture sera évaluée à travers la réalisation de diverses tâches à la suite de la lecture d'un texte, d'un roman, etc.
	Écrire 25 %	✓	✓	
	Communiquer oralement 40 %	✓	✓	
Histoire et éducation à la citoyenneté / Géographie 100 %	Histoire et éducation à la citoyenneté / Géographie	✓	✓	- Test de connaissances (SAE) situations d'apprentissage et d'évaluations (projets)

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

ADAPTATION SCOLAIRE					
		COM, CPT 1 et 2		NATURE DES ÉVALUATIONS	
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e		
Mathématique	Résoudre une situation-problème 30 %	✓	✓		La compétence «résoudre une situation-problème» sera évaluée au moins une fois par étape à l'aide d'évaluation qui implique la mobilisation de plusieurs savoirs mathématique. La compétence «utiliser un raisonnement mathématique» sera évaluée régulièrement au moyen des outils pédagogiques suivants : tests de connaissances, situations d'apprentissage et examens.
	Utiliser un raisonnement mathématique 70 %	✓	✓		
Science et technologie	Chercher des réponses à des problèmes scientifiques et communiquer (pratique)	✓	✓		L'élève sera évalué par différents moyens : rapports d'observation lors des laboratoires, autoévaluations par l'élève, situations d'apprentissage et évaluations par les intervenants lors des tâches effectuées en équipe en cuisine, projets de recherche sur des thèmes liés aux sciences, ainsi que par des tests liés aux actualités scientifiques vues en classe et réalisations de projets technos.
	Mettre à profit ses connaissances scientifiques et communiquer (théorie)	✓	✓		
Autres compétences	Se donner des méthodes de travail efficaces	✓	✓		Compétence évaluée tout au long de l'année. Un commentaire sera émis sur les bulletins de la première et de la deuxième étape.



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

		FPT1		PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI
				NATURE DES ÉVALUATIONS
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e	
Anglais langue seconde	Interagir oralement en anglais (prépondérante)	✓	✓	Pour développer l'interaction orale, l'élève devra communiquer en anglais avec l'enseignant et ses pairs à l'aide de diverses ressources (affiches, banques de mots, vocabulaire, liste de verbes, etc.).
	Lire, écouter et visionner des textes variés	✓	✓	Pour réussir la deuxième compétence, l'élève devra démontrer sa compréhension de textes lus et entendus (à l'écrit ou à l'oral).
	Écrire des textes variés	✓	✓	L'élève devra produire une variété de textes écrits et oraux dans différents contextes.
Autonomie et participation sociale	Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante	✓	✓	Les élèves vivront des situations de participation sociale dans leur milieu et seront évalués sur leur motivation dans l'action, leur autonomie et sur leur capacité de rétroaction. La capacité à prendre position sera évaluée avec la participation à des débats. Il y aura régulièrement des tests de connaissances et des évaluations dans lesquelles l'élève doit proposer des solutions et des stratégies qu'il utiliserait pour se fixer des défis.
	Adopter une position réfléchie sur des enjeux de la vie courante	✓	✓	
	Faire une expérience de participation sociale dans son milieu	✓	✓	
Éducation physique et à la santé	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓	- Manipulation de divers objets dans les sports individuels et collectifs. - Interagir en sports collectifs. - Amélioration de la condition physique par les activités proposées.
Expérimentation technologique et scientifique	Chercher des réponses à des problèmes scientifiques Communiquer (pratique)	✓	✓	- Cette compétence sera évaluée régulièrement au moyen de tests de connaissances et d'examens. - Travaux de laboratoire de science. - Évaluation en laboratoire de machines-outils (projets de bois). - Travaux sur le terrain (pose de niochirs, aménagement paysager, etc.).
	Mettre à profit ses connaissances scientifiques (prépondérante) Communiquer (théorie)	✓	✓	
Français	Lire et apprécier des textes variés	✓	✓	À toutes les étapes, les élèves seront évalués en lecture, en écriture et à l'oral. Les évaluations en lecture porteront sur des textes variés lus en classe. La compétence en écriture et les connaissances seront évaluées de diverses façons (productions écrites, dictées, exercices variés, etc.). La communication orale sera évaluée à travers des activités variées d'écoute et de prise de parole tout au long de l'année.
	Écrire des textes variés	✓	✓	
	Communiquer oralement (prépondérante)	✓	✓	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Construire son appartenance au territoire	✓	✓	- Test de connaissances. - Situations d'apprentissages et d'évaluations.
	Construire son appartenance à la société québécoise	✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation-problème	✓	✓	La compétence « résoudre une situation-problème » sera évaluée au moins une fois par étape à l'aide d'évaluations qui impliquent la mobilisation de plusieurs savoirs mathématiques.
	Utiliser un raisonnement mathématique (prépondérante)	✓	✓	La compétence « utiliser un raisonnement mathématique » sera évaluée régulièrement au moyen des outils pédagogiques suivants : tests de connaissances, situations d'apprentissages et examens.

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI					
		FPT1		NATURE DES ÉVALUATIONS	
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e		
Préparation au marché du travail	Cerner son profil personnel et professionnel	✓	✓	Les élèves seront évalués sur des travaux faits à partir de SAÉ, de tests de connaissance de soi et d'expérience en milieu de travail.	
	Se donner une représentation du monde du travail	✓	✓		
	Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle	✓	✓		
Sensibilisation au marché du travail	Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail	✓	✓	L'élève sera évalué tout au long de l'année par le biais de stages à l'interne et par l'exploration des métiers semi-spécialisés.	
	Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail	✓	✓		
	Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail	✓	✓		
Autres compétences	Se donner des méthodes de travail efficaces	✓	✓	Compétence évaluée tout au long de l'année. Un commentaire sera émis sur les bulletins de la première et de la deuxième étape.	



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

		FPT2		PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI
		1 ^{re}	2 ^e	NATURE DES ÉVALUATIONS
Discipline	Libellés du bulletin			
Anglais langue seconde	Interagir oralement en anglais (prépondérante)	✓	✓	Pour développer l'interaction orale, l'élève devra communiquer en anglais avec l'enseignant et ses pairs à l'aide de diverses ressources (affiches, banque de mots, vocabulaire, etc.). L'élève devra aussi démontrer sa compréhension de textes écrits et auditifs à l'aide de questionnaires, discussions, etc. L'élève sera en mesure d'écrire des phrases courantes.
	Lire, écouter et visionner des textes variés	✓	✓	
Autonomie et participation sociale	Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante	✓	✓	Par diverses situations d'apprentissages et d'évaluations, l'élève développera son autonomie qui est une condition essentielle à une insertion socioprofessionnelle réussie. Ils auront à résoudre divers problèmes de la vie courante et à prendre position sur différents sujets. De plus, c'est par une participation sociale active que l'élève développera sa capacité à vivre en harmonie avec lui-même et les autres.
	Adopter une position réfléchie sur des enjeux de la vie courante	✓	✓	
	Faire une expérience de participation sociale dans son milieu	✓	✓	
Éducation physique et à la santé	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	✓	✓	- Manipulation de divers objets dans les sports individuels et collectifs - Interagir en sports collectifs - Amélioration de la condition physique par la course et la musculation.
	Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	✓	✓	
	Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓	
Français	Lire et apprécier des textes variés	✓	✓	Les élèves seront évalués en lecture, en écriture et en communication orale. Les évaluations en lecture porteront sur des lectures lues en classe par différents moyens. La compétence en écriture et les connaissances seront évaluées de diverses façons (productions écrites, dictées, exercices variés, etc.). La communication orale sera évaluée à travers des activités variées d'écoute et de prise de parole.
	Écrire des textes variés	✓	✓	
	Communiquer oralement (prépondérante)	✓	✓	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Construire son appartenance au territoire	✓	✓	C'est à travers plusieurs situations d'apprentissages que l'élève construira son appartenance au territoire. Ceci est fait dans le but de mieux préparer les élèves à agir en citoyens responsables et à prendre des décisions éclairées. Construire son appartenance au territoire devient un atout particulièrement important pour une insertion sociale et professionnelle réussie. Pour ce qui est de la deuxième compétence «construire son appartenance à la société québécoise» les élèves devront exprimer leur opinion sur des enjeux de la société actuelle au Québec et de saisir les fondements de la société québécoise.
	Construire son appartenance à la société québécoise	✓	✓	
Insertion professionnelle	S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés	✓	✓	Grâce à un partenariat entre l'école et le milieu de travail, l'élève sera en mesure de s'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés. Les retours en classe permettent aux élèves de faire des liens entre les compétences qu'ils acquièrent dans l'ensemble de leur formation et celles qu'ils sont appelés à développer au cours de leur stage. Les élèves doivent s'intégrer à divers milieux de stage et faire face aux difficultés. Le développement des attitudes et des comportements attendus en milieu de travail permettra aux élèves d'augmenter leur employabilité.
	Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail	✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation-problème	✓	✓	Pour la compétence « résoudre une situation-problème », l'élève devra mobiliser plusieurs savoirs mathématiques afin de réaliser plusieurs évaluations. De plus, pour la compétence « mettre à profit un raisonnement mathématique » l'élève sera évalué régulièrement au moyen des outils pédagogiques suivants : test de connaissances, situation d'apprentissage et examens. Les situations d'apprentissages et d'évaluations amèneront les élèves à appliquer des concepts et des processus dans des situations de leur vie quotidienne et en milieu de travail.
	Mettre à profit un raisonnement mathématique (prépondérante)	✓	✓	

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^e étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI					
		FPT2			NATURE DES ÉVALUATIONS
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e		
Préparation au marché du travail	Cerner son profil personnel et professionnel	✓	✓		
	Se donner une représentation du monde du travail	✓	✓		
	Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle	✓	✓		
Autres compétences	Se donner des méthodes de travail efficaces	✓	✓		Compétence évaluée tout au long de l'année. Un commentaire sera émis sur les bulletins de la première et de la deuxième étape.



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758



RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI				
		FPT3		NATURE DES ÉVALUATIONS
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e	
Autonomie et participation sociale	Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante	✓	✓	Par diverses situations d'apprentissages et d'évaluations, l'élève développera son autonomie qui est une condition essentielle à une insertion socioprofessionnelle réussie. Ils auront à résoudre divers problèmes de la vie courante et à prendre position sur différents sujets. De plus, c'est par une participation sociale active que l'élève développera sa capacité à vivre en harmonie avec lui-même et les autres.
	Adopter une position réfléchie sur des enjeux de la vie courante	✓	✓	
	Faire une expérience de participation sociale dans son milieu	✓	✓	
Français	Lire et apprécier des textes variés	✓	✓	Les élèves seront évalués en lecture, en écriture et en communication orale. Les évaluations en lecture porteront sur des lectures lues en classe par différents moyens. La compétence en écriture et les connaissances seront évaluées de diverses façons (productions écrites, dictées, exercices variés, etc.). La communication orale sera évaluée à travers des activités variées d'écoute et de prise de parole.
	Écrire des textes variés	✓	✓	
	Communiquer oralement (prépondérante)	✓	✓	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Construire son appartenance au territoire	✓	✓	C'est à travers plusieurs situations d'apprentissages que l'élève construira son appartenance au territoire. Ceci est fait dans le but de mieux préparer les élèves à agir en citoyens responsables et à prendre des décisions éclairées. Construire son appartenance au territoire devient un atout particulièrement important pour une insertion sociale et professionnelle réussie. Pour ce qui est de la deuxième compétence «construire son appartenance à la société québécoise» les élèves devront exprimer leur opinion sur des enjeux de la société actuelle au Québec et de saisir les fondements de la société québécoise.
	Construire son appartenance à la société québécoise	✓	✓	
Insertion professionnelle	S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés	✓	✓	Grâce à un partenariat entre l'école et le milieu de travail, l'élève sera en mesure de s'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés. Les retours en classe permettent aux élèves de faire des liens entre les compétences qu'ils acquièrent dans l'ensemble de leur formation et celles qu'ils sont appelés à développer au cours de leur stage. Les élèves doivent s'intégrer à divers milieux de stage et faire face aux difficultés. Le développement des attitudes et des comportements attendus en milieu de travail permettra aux élèves d'augmenter leur employabilité.
	Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail	✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation-problème	✓	✓	Pour la compétence « résoudre une situation-problème » l'élève devra mobiliser plusieurs savoirs mathématiques afin de réaliser plusieurs évaluations. De plus, pour la compétence « mettre à profit un raisonnement mathématique » l'élève sera évalué régulièrement au moyen des outils pédagogiques suivants : test de connaissances, situation d'apprentissage et examens. Les situations d'apprentissages et d'évaluations amèneront les élèves à appliquer des concepts et des processus dans des situations de leur vie quotidienne et en milieu de travail.
	Mettre à profit un raisonnement mathématique (prépondérante)	✓	✓	
Préparation au marché du travail	Cerner son profil personnel et professionnel	✓	✓	C'est à partir de situations d'apprentissages et d'évaluations variées que l'élève se donne une image la plus réaliste possible du monde du travail. Afin de cerner davantage leur profil personnel, les élèves devront faire des liens entre leur potentiel, leurs affinités, leurs centres d'intérêt, leurs aspirations et les possibilités qui s'ouvrent à eux sur le marché de l'emploi. Il devra aussi par différents défis réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle et évaluer les moyens choisis pour y arriver.
	Se donner une représentation du monde du travail	✓	✓	
	Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle	✓	✓	
Autres compétences	Se donner des méthodes de travail efficaces	✓	✓	Compétence évaluée tout au long de l'année. Un commentaire sera émis sur les bulletins de la première et de la deuxième étape.



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

RENSEIGNEMENTS AUX PARENTS RELATIVEMENT AUX NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

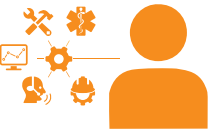
✓ : Communication à l'étape

Selon les instructions annuelles reçues du MEES, il y aura deux étapes au lieu de trois cette année. Les étapes seront pondérées à la hauteur de 40 % pour la 1^{re} étape et 60 % pour la 2^e étape et toutes les compétences seront évaluées pour l'ensemble des matières.

		PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI			
		FMS		NATURE DES ÉVALUATIONS	
Discipline	Libellés du bulletin	1 ^{re}	2 ^e	EPR	
Anglais langue seconde	Communiquer oralement en anglais 40 %	✓	✓		Exposés oraux devant l'enseignante en petits groupes ou seul.
	Comprendre des textes lus et entendus 30 %	✓	✓		Répondre en anglais lors des exercices ou correction de vocabulaire.
	Écrire des textes 30 %	✓	✓		Texte et questions à répondre et écoute d'exercices sur CD. Projets en plusieurs étapes qui amènent la rédaction d'un texte. Exercices « Stayways » de grammaire.
Français	Lire 40 %	✓	✓	CSS	Favoriser la prise de positions et opinions.
	Écrire 40 %	✓	✓	MEES	Rédaction d'un texte courant sur le mode de vie d'hier à aujourd'hui.
	Communiquer oralement 20 %	✓	✓		Plusieurs interventions en classe. En équipe ou seul, rédaction et présentation de 1 exposé oral. Épreuve MEES en écriture en mai (10 % de l'année) et épreuve CSS en lecture en juin (20 % de la deuxième étape).
Mathématique	Résoudre une situation-problème 30 %	✓	✓		Examens pour chacun des modules du livre PIXEL (test de connaissance et situation-problème).
	Utiliser un raisonnement mathématique 70 %	✓	✓	CSS	Il y aura une épreuve de fin d'année pour la compétence 2 qui vaudra 20% de la deuxième étape.
• Pour les disciplines suivantes, toutes les compétences seront évaluées, mais seulement une note disciplinaire apparaîtra au bulletin.					
Préparation à l'exercice du métier semi-spécialisé 100 %	S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail	✓	✓		Connaître et comprendre, à l'aide d'exercices, les bonnes attitudes à avoir en stage. Stages pratiques, de septembre à mai, pour acquérir les compétences d'un métier semi-spécialisé (900 heures requis pour réussite).
Préparation au marché du travail 100 %	Cerner son profil personnel et professionnel Se donner une représentation du monde du travail Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle	✓	✓		Plusieurs exercices et ateliers en classe. Présences d'invités pour comprendre les différents contextes de la vie courante (appartement, métiers, choix de carrière, CNESST).
Autre compétence	Se donner des méthodes de travail efficaces	✓	✓		Compétence évaluée tout au long de l'année. Un commentaire sera émis sur les bulletins de la première et de la deuxième étape.

- La colonne EPR fait référence aux épreuves imposées par le centre de services scolaire (CSS) ou le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) (obligatoire ou unique).

CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)
Du début du 3^e cycle du primaire à la fin du 2^e cycle du secondaire

		3 ^e CYCLE DU PRIMAIRE	1 ^{er} CYCLE DU SECONDAIRE	2 ^e CYCLE DU SECONDAIRE	
				Début du cycle (3 ^e secondaire)	Fin du cycle (4 ^e et 5 ^e secondaire)
 CONNAISSANCE DE SOI (trois aspects)	PERSONNEL	CHAMPS D'INTÉRÊT ET APTITUDES produire une description de soi en termes d'intérêts et d'aptitudes	SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE (SEP) sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses perceptions contribuent à maintenir un sentiment de compétence personnelle		BILAN DU PROFIL PERSONNEL organiser ses apprentissages sur la connaissance de soi pour faire le bilan de son profil personnel PROJET DE VIE anticiper l'ébauche d'un projet d'avenir (personnel, professionnel ou citoyen)
	SOCIAL	INFLUENCE SOCIALE sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses valeurs sont influencés par les autres, puis des exemples où l'élève a de l'influence sur les autres	CHAMPS D'INTÉRÊT élaborer un portrait de ce qui l'intéresse et de ce qui ne l'intéresse pas sur les plans scolaire et extrascolaire	ÉBAUCHE DU PROFIL PERSONNEL élaborer l'ébauche de son profil personnel en s'appuyant sur ses intérêts, ses aptitudes, ses aspirations et ses valeurs	
	SCOLAIRE	MÉTIER D'ÉLÈVE ET MÉTHODES DE TRAVAIL comparer les méthodes de travail et les exigences du métier d'élève à celles observées dans le monde du travail ATOUTS EN SITUATION DE TRANSITION sélectionner des caractéristiques personnelles qui lui seront utiles pour se préparer au passage du primaire vers le secondaire	RÉUSSITE SCOLAIRE élaborer une description des atouts scolaires et personnels qui contribuent à sa réussite scolaire		
 CONNAISSANCE DU MONDE SCOLAIRE		CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE comparer les principales différences et ressemblances entre l'école primaire et l'école secondaire	SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS comparer les différences et les ressemblances des voies de qualification du système scolaire PRÉPARATION AUX CHOIX SCOLAIRES DU 2 ^e CYCLE DU SECONDAIRE anticiper ses choix au 2 ^e cycle en s'appuyant sur ses champs d'intérêt et sur ses aptitudes scolaires	RÉPERCUSSIONS DES CHOIX SUR LE CHEMINEMENT SCOLAIRE anticiper les conséquences des choix personnels ou scolaires qui influencent la poursuite de son cheminement scolaire	PRÉPARATION À LA TRANSITION s'autoréguler par rapport à sa préparation à la transition
 CONNAISSANCE DU MONDE DU TRAVAIL		OCCUPATION DES GENS DE L'ENTOURAGE élaborer une description de l'occupation des gens de son entourage immédiat	PRÉFÉRENCES SCOLAIRES EN LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL sélectionner des métiers ou des professions qui correspondent à ses préférences scolaires	PRÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES ET PROFIL PERSONNEL sélectionner des préférences professionnelles qui correspondent à son profil personnel	PERCEPTIONS ET RÉALITÉ DU MONDE DU TRAVAIL vérifier ses perceptions par rapport à la réalité et aux exigences du monde du travail